

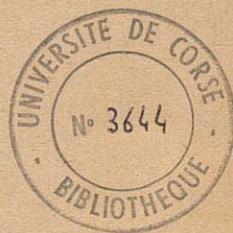
D. FUMAROLI

DISCOURS
SUR
L'Histoire de la Corse

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS

Rédigé d'après des documents puisés aux sources les plus sûres
et aux découvertes les plus récentes

*Se u Distinu u giornu scuntrassi,
li dumandaria solu une cosa ; un
uomu che nasca ancora sopra i lidi
di Cirnu e chi porti u nome corsu ai
setti stelli ; Allora a me anima sara
cunsulata ; altrimenti no !*



MARSEILLE

IMPRIMERIE DE LA S^e DU PETIT MARSEILLAIS (SAMAT & C^{ie})

15, Cours du Vieux-Port, 15

1930

DU MÊME AUTEUR :

1. **La Corse française**, 277 pages, grand in-8°.
 2. **Chant de guerre corse**.
 3. **Sampiero** (tragédie).
 4. **Lucrezia** id.
 5. **Rogliano** (étude monographique).
 6. **Bastelica** id.
 7. **Brando** id.
 8. **Saint-Florent** id.
 9. **Vescovato** id.
 10. **Loreto-di-Casinca** (étude économique).
 11. **Les Corses célèbres** :
 1. **Sampiero**, 1 v.
 2. **Paoli**, 1 v.
 3. **Bonaparte**, 1 v.
 4. **Gaffori**, 1 v.
 12. **Discours sur l'Histoire de la Corse**, 1 v.
-

M. D. FUMAROLI
DÉDIE CE DISCOURS
A MONSIEUR LE DUC POZZO DI BORGO
COMME TÉMOIGNAGE DE GRATITUDE
ET EN SOUVENIR
DE L'AMITIÉ DE SON GRAND-PÈRE

BASTIA, le 4 juillet 1930.

Monsieur le Duc,

Au moment de la publication de mes premières études historiques, votre grand-père, dont je salue pieusement la mémoire, m'écrivit une lettre d'encouragement qui se terminait ainsi: « Venez, nous vous ferons voir notre œuvre ».

Son œuvre. C'est-à-dire le château de la Punta, construit avec les pierres des Tuileries; son œuvre? Elle s'élève, imposante, née d'une pensée sublime, d'un cri d'amour pour la Corse: les pierres qui ont abrité le cœur de la France sont maintenant à l'abri de toute profanation...

Vous appartenez à une famille qui, de tout temps, a manifesté son attachement pour son pays d'origine. Le 30 juin 1838, le comte Charles-André Pozzo-di-Borgo écrivait au Conseil municipal d'Ajaccio: « Il y a un demi-siècle que j'ai été appelé à figurer honorablement sur le théâtre du monde et j'ai la conviction de n'avoir négligé aucune occasion de faire du bien au pays qui m'a vu naître et d'avoir ajouté, en même temps, à son illustration ».

Touchante sollicitude d'un homme éminent qui n'a pas oublié ses compatriotes au milieu des splendeurs et de la considération dont il était entouré à l'ambassade de Londres! N'est-ce pas à lui que nous devons une belle édition de nos vieilles chroniques? N'est-ce pas lui aussi qui avait créé à Pruno, près d'Ajaccio, une ferme modèle pour servir aux besoins de l'agriculture?...

Votre père avait accepté un mandat de député; au moment de son élection, on disait qu'il ne fallait pas seulement l'élire, mais l'acclamer: il inspirait confiance, il aurait fait honneur à la Corse, il avait de qui tenir.

Ces espoirs allaient se réaliser, quand la porte de l'éternité s'ouvrit inopinément pour lui; mais son souvenir est resté; son passage sur terre a été marqué par des œuvres durables: il a collaboré à l'édification du château de la Punta et fait copier à Gênes des documents historiques de la plus haute importance.

Vous-même, ne suivez-vous pas la tradition ancestrale? Nos jeunes gens vous devront de mieux connaître notre vie insulaire; c'est pour eux que j'ai composé les Corses célèbres; c'est pour eux ce discours.

Vous êtes souvent en contact avec les Corses qui habitent Paris ; jeune encore, vous présidez leurs agapes fraternelles; souvent vous venez vous retremper dans l'atmosphère qu'ont respirée les aïeux.

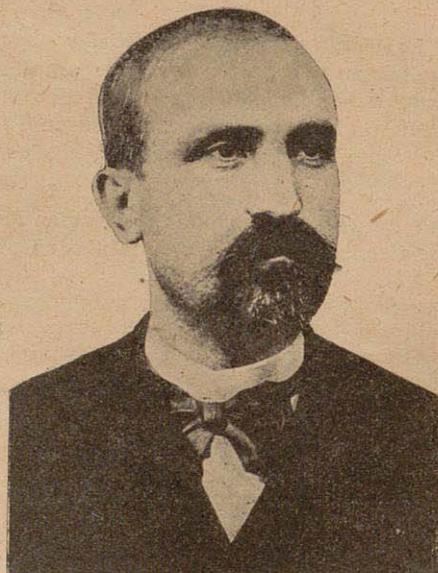
Remontons le cours des ans; arrivons à Charles-André Pozzo-di-Borgo et à Napoléon Bonaparte; tous deux possédaient le génie de la politique et de la guerre; quel dommage qu'ils ne se soient pas associés! Quel dommage que l'Empereur n'ait pas fait Charles-André, ministre des affaires étrangères! Lui, ne l'aurait pas trahi comme Talleyrand.

Monsieur le Duc,

Je crois à une Providence éternelle qui dirige nos pas; quand nous sortons du cercle qu'elle nous a tracé, une force occulte nous y ramène. Ce qui était écrit est arrivé: La politique a amassé ruines sur ruines en 1793; c'est la politique qui divise le père et l'enfant, le frère et l'autre frère; c'est elle qui a séparé deux grands esprits faits pour se comprendre et s'aimer.

Ne pensons plus au passé que pour sauvegarder l'avenir; cherchons ce qui nous unit; cest sans doute votre vœu le plus cher et de grand cœur je m'y associe.

D. FUMAROLI.



M. D^{que} FUMAROLI
Auteur des "*Corses Célèbres*"
à l'âge de 40 ans.

INTRODUCTION

Depuis de longues années déjà, on parle du relèvement de la Corse. Quand on a une Histoire héroïque comme la nôtre, c'est par elle qu'il faut commencer, en mettant sous les yeux les exemples vivants de ceux de nos compatriotes qui sont allés au delà de ce que le devoir leur prescrivait.

Nos enfants connaissent les beaux récits anciens ; ils ignorent Sampiero et Paoli, qui, avec Napoléon, ont fait la fortune morale du pays. Ce n'est pas leur faute ; notre Histoire est éparpillée dans cent volumes différents : il est malaisé de se les procurer.

Ce discours comblera une lacune. Ce n'est pas beaucoup à la vérité ; mais c'est quelque chose. Notre but sera atteint, si nos jeunes gens se rappellent la noblesse de leur origine et éprouvent le désir, non de gaspiller leur temps et leurs forces, mais de méditer sur la

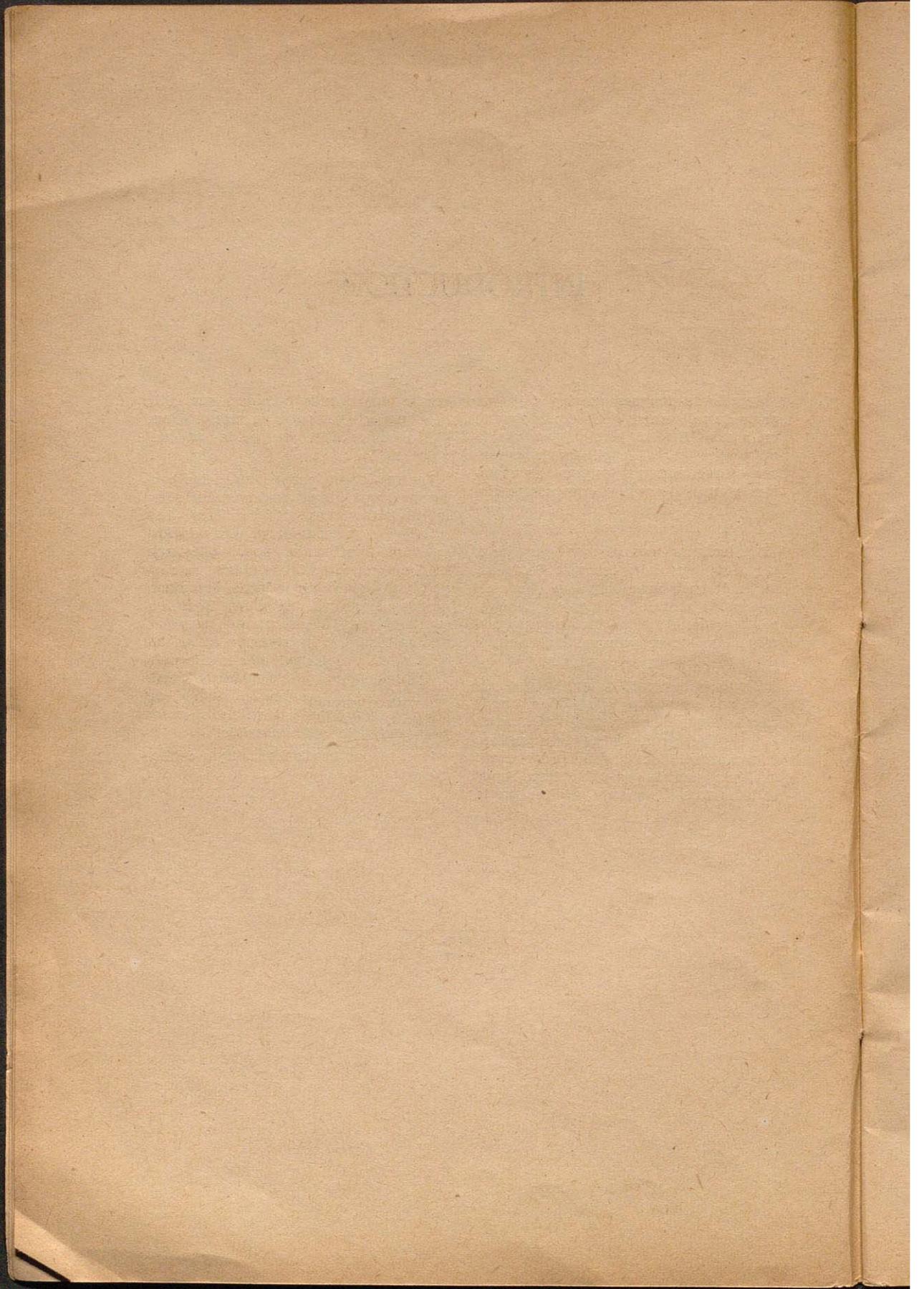
vie de nos grands hommes, sur celle de Bonaparte surtout ; en tant qu'élève, c'est un modèle, un guide et quel guide !...

En travaillant, comme lui, seize heures par jour, ils se distingueront sûrement dans toutes les carrières. Les privilégiés, qui sentent en eux une force d'âme suffisante pour parcourir brillamment le cycle de la vie, se rappelleront avec profit la leçon d'un vieux maître à son élève : « La gloire, disait-il, a son temple sur une montagne escarpée, où les faibles, les paresseux et les lâches ne sauraient parvenir ; elle aide surtout les héros qui sont capables de se maîtriser, d'observer en silence, de chercher avec joie, et qui *sont assez fous pour espérer l'impossible.* »

N'est-ce pas la caractéristique de Bonaparte ?

D. F.





DISCOURS

SUR

L'Histoire de la Corse

*Pour nos jeunes gens
afin de cheviller leur âme.*

PREMIÈRE PARTIE

ANCIENS HABITANTS

I

La Corse a été appelée *Callista*, ou la très belle. C'est un nom d'invention. Quoique très belle, elle ne pourra jamais rivaliser avec la Côte d'Azur, ses routes, ses avenues, ses jardins fleuris, ses villas princières, ses richesses inouïes. Ajaccio et Bastia font grise mine à côté de Nice et de Monte-Carlo; néanmoins, les touristes affluent chez nous, pour contempler les parures naturelles de cette *Callista* qu'ils ont vue dans un rêve, berceau de l'homme prédestiné qui a dépassé, en génie et victoires, Annibal, Alexandre, César et Charlemagne.

La Corse est pauvre; mais les Scale de Santa-Regina, les Calanche de Piana, le golfe de Porto, les pinèdes d'Aitone, la rade d' Ajaccio, l'Insecca, les grottes de Bonifacio sont de purs diamants qui défient toute comparaison. Elle est pauvre, modeste et sage, comme une bonne maman; c'est ainsi que nous l'aimons.

II

Et, d'abord, qui sommes-nous? Quels sont nos ancêtres, ceux de la préhistoire? Mystère!...

D'après le prince Roland Bonaparte, la Corse a eu une population autochtone. M. Ferton a découvert, à Bonifacio, le squelette de l'homme néolithique.

Si nous passons à l'indice céphalique, le nôtre, d'après le docteur Fallot, se rapproche singulièrement de celui des Ibères. Un autre savant, M. Jaubert, a écrit: « Il faut chercher chez les Ibères l'origine ethnique des populations corsees. »

Ceux de nos compatriotes qui connaissent les Kabyles et les Riffains ont été frappés par leur ressemblance avec l'indigène corse. Un officier de marine me disait en visitant le hameau d'Eccica: « Nous voilà en pleine Kabylie! »

« Miomo, affirme un touriste, c'est l'Afrique chez soi. »

M. le commandant Pieri, durant la guerre du Riff, a remarqué les mêmes gestes que chez nous, la même vivacité, le même goût des armes, la ténacité et le courage de nos aïeux.

M. Albertosi a noté quelques mots qu'on retrouve dans notre dialecte: *ribbu*, terrain en pente; *iè*, oui; *suma*, charge; *au ma*, o ma!; *marim*, Marie; *gatt*, chat; *taberna*, taverne; *Franza*, France; *carossa*, carrosse; *tallani*, Italiens; *sourdi*, sous; *baba*, père; *sokor*, sucre; *karta*, papier; *quimija*, chemise; *ballotte*, châtaigne; *beretta*, casquette; *filekou*, fougère, etc., etc.

Les Basques sont un rameau de race ibère. Dans leur langue si difficile, on trouve des mots semblables aux nôtres. M. Ambrosi en a compté plus de cent. Les femmes basques portent leur foulard sur la tête comme en Corse; il y a cinquante ans, les moissonneuses de l'arrondissement d' Ajaccio avaient

un chapeau de paille identique à celui qui est en usage en Kabylie. Cicéron, dans son discours en faveur de Scaurus, gouverneur de la Corse, s'écria en plein Sénat : « Pourquoi s'intéresser à ces sales Africains ? »

Une remarque qui a son prix : au moment des guerres puniques, les Corses sont dans le parti de Carthage et, chose remarquable aussi, nos villages, en grand nombre, portent des noms sans parenté avec le grec et le latin : Arbellera, Zonza, Aullé, Cauro, Ocana, Asco, Lama, Nebbio, Ghisoni, Castifao, etc.

Dans une lettre à sa mère Helvia, Sénèque constate que la chaussure et la coiffure, chez les Basques, sont les mêmes qu'en Corse.

Notre île n'a pas toujours eu la forme qu'elle affecte aujourd'hui. D'après les professeurs du Muséum, elle était réunie à la Sardaigne, aux Baléares et au Nord de l'Afrique. Sainte-Claire-Deville est du même avis. Il y a eu des cataclysmes effroyables ; des continents ont été engloutis par les flots. Pour la Corse, l'effondrement s'est produit à l'Ouest. Cet effondrement, d'après M. Castelnaud, est de période tertiaire. « Il est visible, dit M. Ambrosi, dans le golfe d'Ajaccio, logé dans des sillons tectoniques, entre deux rangées d'éruptions primaires. »

Nos grands aïeux, les autochtones dont parle le prince Roland, seraient donc des Ibères ; mais il y a eu des infiltrations par la voie de Livourne, Gênes, Nice et Marseille, de Livourne surtout.

Déjà, du temps de Sénèque, les étrangers étaient nombreux en Corse : « *Plures hic peregrini quam cives consistunt.* » (Les étrangers, en Corse, sont plus nombreux que les indigènes.)

III

D'OU VIENT LE MOT CORSICA ?

Les Grecs ont appelé notre île Kyrnos ou Cyrnos : Kyrnos ne serait qu'une altération de Keros ou Kéra, qui veut dire cap ou promontoire.

D'après Letteron, Corsica vient du latin grécisé Korsiki ou Korsika.

Pour Ovide, c'est Corsica. Les autres poètes latins ont conservé, au contraire, l'ancien nom : Cyrnos. Hérodote écrit Cynr. « Les Phéniciens, dit-il, assiégés par Harpage, lieutenant de Cyrus, mirent à voile pour gagner Cynr, où, vingt ans auparavant, ils avaient bâti la ville d'Alalia (Aleria). »

Voilà qui est clair ! Nulle part, chez les anciens, on ne trouve ni Térarné, ni Settin, Tyros ou Callista.

Voici une autre version : Cyrus, vaincu par les Scythes, ses partisans, à Sardes, furent obligés de s'expatrier. En vue d'une île inconnue, ils l'appellèrent Cynr, mot qui veut dire en langue phénicienne : Cyr ou Cyrus ; *n* descendants ou partisans de ce roi.

Il y a mieux à l'appui de cette thèse : *Sarté* (Sartène), *Sardè* (Sardaigne) ne seraient qu'un seul et même mot tiré de Sardes, ancienne capitale de la Lydie, ville riche et puissante.

Cette version n'aurait pas manqué de nous séduire, si l'appellation de *Cynr* ou *Cyrnos* n'existait pas avant Cyrus.

Oserons-nous en présenter une personnelle ?

Les Phéniciens, peuple navigateur de l'antiquité, sollicités par un Pharaon d'Égypte, entreprirent un voyage de circumnavigation autour de l'Afrique. Les premiers caps qu'ils rencontrèrent furent appelés par eux *Kyr* du matin ou *Kyr* du soir, c'est-à-dire corne, cap ou promontoire découvert le matin ou le soir.

A notre avis, Corsica n'est qu'une altération de Kéros ; c'est le Cap Corse qui a frappé les navigateurs phéniciens et donné ce nom à l'île.

IV

LES ROMAINS

Quelques expéditions ont été racontées par Tite-Live ; Cornélius Scipion luttait contre les Insulaires commandés par Hannon. Nul doute à ce sujet, puisque la famille de Scipion a rappelé, comme titre de gloire, la conquête de la Corse par ce consul. On lit, en effet, sur son épitaphe tombale :

*Lucius Scipionem filius Barbati
Consulæ, censor, Edilis hic fuit apud vos
Hic capit Corsicam, Aleriamquæ, urbem
Dedit lempestatibus cedem merito.*

Traduction : Lucius Scipion, fils de Barbatus, consul, censeur, édile, voilà ce qu'il fut parmi vous ; il vainquit la Corse et prit la ville d'Aleria où il édifia un temple aux tempêtes qu'elles avaient mérité.

(LETTERON.)

Ceci se passait il y a 2.179 ans.

Les expéditions ne sont pas terminées avec Scipion ; on note révolte sur révolte :

Le Sénat envoya en Corse Tibérius Gracchus, Papius et Pinarus. Ce dernier imposa aux vaincus un tribut de 100.000 livres de cire.

Dans une nouvelle prise d'armes, le corps expéditionnaire comprenait 5.000 légionnaires et 300 chevaliers ; la bataille fut longtemps indécise. L'expression *Collatis signi* semble indiquer que les Romains eurent à combattre une armée disciplinée. (LETTERON.)

Les Corses perdirent 7.000 hommes, 1.700 prisonniers et durent payer, faute d'argent, 200.000 livres de cire.

Cette sanglante bataille a eu lieu aux Campi Mirtel, près de Saint-Florent, à Morta piana. Voici pourquoi : C'est à Saint-Florent, ou mieux à Nebbio, qu'arrivaient les trirèmes romaines ; son golfe ayant été considéré comme le meilleur de l'île depuis la plus haute antiquité. 2° En 1553, on a découvert près de la cathédrale, des urnes en terre cuite pouvant contenir un homme d'une taille au-dessus de la moyenne avec des ins-

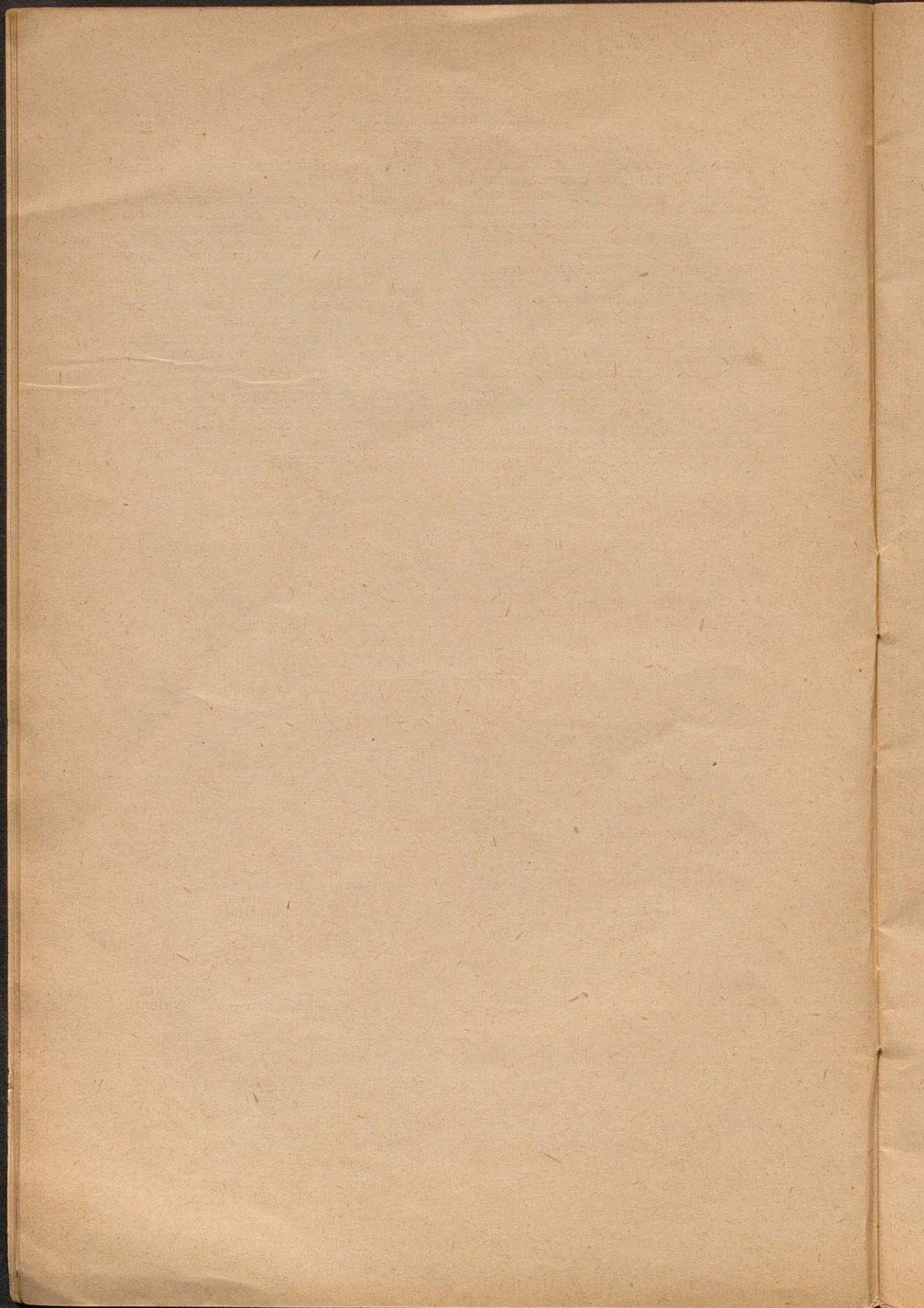
criptions qui rappellent une bataille mémorable.

Pendant une de ces nombreuses expéditions, le général Claudius Clysias avait accepté les propositions de paix des Insulaires ; le Sénat les qualifia de traité honteux pour la République. Claudius, livré aux ennemis, fut bien accueilli et laissé en liberté.

La soumission de la Corse à Rome date de l'an 163 avant J.-C.

Les grands Romains n'ont laissé chez nous aucune trace de leur domination ; nous n'avons recueilli d'eux que les injures de Sénèque, pour qui les anciens habitants de l'île étaient des athées, des voleurs, des barbares, et, de Cicéron, qui les taxait de « Sales Africains ».

Retenons que ceux qui parlaient ainsi étaient des ennemis.



DEUXIÈME PARTIE

V

LE MOYEN AGE

Nous voici arrivé à la dislocation de l'Empire romain. A la faveur des discordes civiles, les pirates de Cilicie poussèrent leurs incursions jusqu'à Rome. La Gaule fut envahie par les Wisigoths, les Burgondes, les Francs et les Normands; au Sud, les Arabes avaient franchi le détroit de Gibraltar, conquis l'Espagne et dépassé les Pyrénées.

La Corse fut mise en coupes réglées par les Sarrasins; on compta jusqu'à 22 galères, commandées par un roi marocain. Le siège de Poggio de Venaco est un épisode sanglant des incursions mauresques. Le roi Nugulone y perdit la vie; son armée se retira à Aleria qu'elle brûla ainsi que Mariana et Nebio.

Les Sarrasins ou Maures étaient des Tunisiens, des Algériens et des Marocains. A Morsiglia, ils firent des prises considérables; à Ortinola, le vaillant Zaccagnino leur tua 16 hommes de sa propre main; la tour où il se défendit existe encore.

Dans l'au delà des monts, ils perdirent 800 hommes, ce qui ne les empêcha pas de revenir.

Il y eut des combats nombreux à la Bastelicaccia, à Campomoro, à Vico; en Casinca ils furent poursuivis jusqu'à la mer; au Cap Corse, sur 100 voiliers, ils en prirent 80.

C'est pour alerter les populations que le gouvernement génois construisit ces tours rondes et massives qu'on voit sur le rivage de la Corse; il y en a 85; elles avaient des garnisons de deux ou trois hommes entretenues aux frais des communes voisines. Au moyen de feux allumés sur les terrasses, elles signalaient la présence des bateaux pirates; les cloches s'ébranlaient alors :

*All'armi, all'armi !
La campana sona
I Turchi son sbareati
Alla marina !*

Les Maures ont dominé la Corse pendant plusieurs siècles; leur souvenir est resté; après la conquête française, on jouait encore la *moresca* ou combat entre Maures et chrétiens.

La tête du Maure sur nos anciens drapeaux est l'emblème du triomphe de nos aïeux.

Aujourd'hui, le type Maure-Arabe est rare en Corse, mais il existe : les noms patronymiques : Moro, Moriani, Morosaglia, Morini, Moracchini, Moretti, Morucci, Muraccioli, etc., ont tous une origine commune.

VI

LA FEODALITE

Le régime féodal augmenta la misère des populations déjà si éprouvées : pauvres, mal habillés, sans confort, sans souliers et souvent sans chemise, nourris de châtaignes et laitage, habitant de pauvres petites maisons enfumées, le verbe haut, tels étaient les hommes de cette époque calamiteuse.

Cependant, nos seigneurs d'autrefois, à part quelques exceptions, n'étaient pas des tyrans; serviables, énergiques, défendant leurs partisans; c'était plutôt l'esprit de clan qui dominait. Rien, en somme, du serf ou du vilain continental; obéissant à leurs chefs de file, seigneurs ou caporaux, et les abandonnant quand ils se montraient indignes de les commander.

A part le mérite, qui seul doit distinguer les hommes, les Corses se croyaient et se croient encore tous égaux.

Les prétendus châteaux de nos comtes n'étaient que des tours. Ainsi, le château d'Istria, déclaré imprenable par le général Doria, en 1566, n'était qu'une tour — *una torra* — Seule la demeure des de Mari, à San-Colombano, peut mériter le nom de château.

Le gouvernement féodal, en Corse, aurait pu être considéré comme satisfai-

sant, sans la folie sanguinaire de ces temps; les hommes étaient insatiables de combats; on vit tout le deçà des monts se diviser en deux camps parce qu'il avait plu aux cousins Casta de se disputer; une autre inimitié plus grave encore ensanglanta Ampugnani, Rostino, Casaeconi, Casinca, Moriani; Luce de Casabianca massacra plus de 100 de ses adversaires, dont bon nombre étaient ses proches parents. Il est bien vrai qu'ils avaient l'intention de le brûler vif dans sa maison (1568).

L'au delà des monts était fier de ses seigneurs: Rinuccio della Rocca, le comte Polo, Jean-Paul de Leca, Vincenzello d'Istria, Alphonse d'Ornano, Guidici de Cinarca étaient, en effet, de vaillants capitaines.

L'établissement de la féodalité en Corse date surtout de l'expulsion des Maures. Ceux qui les avaient combattus furent récompensés. Le comte Bonifaci, investi par le pape de la vice-royauté de la Corse, s'était établi à Poggio-de-Venaco et y avait bâti un beau palais, dont les ruines étaient encore imposantes au XVII^e siècle. Cette investiture se transmit à ses descendants jusqu'à Arrigo Belmessere. A la mort de celui-ci, survenue en l'an 1.000, sa succession fut disputée par Malaspina, son neveu, le comte Cinarca, son beau-fils, et par le fameux Trufetta de Coasina, qui se vantait d'avoir terminé, à lui seul, la guerre de Tralaveto.

Les seigneurs, réunis à Poggio, acceptèrent sans difficulté, pour leur suzeraine, la veuve Belmessere, mais après elle on se battit partout. Ce fut le règne de l'anarchie.

Quelques patriotes crurent trouver un remède à tant de maux en formant une ligue à la tête de laquelle étaient Sambucuccio d'Alando et Franceschino d'Omessa. Tout le deçà des monts se constitua en confédération. Le patriotisme de Sambucuccio tourna mal; « il ne pensait certes pas qu'en appelant les Génois à son secours, il donnerait à son pays des tyrans plus redoutables que tous les seigneurs de l'île réunis. »

VII

LECTURE

Episode des luttes entre seigneurs. Mort du comte Arrigo Belmessere

Sur le mamelon du col de la Seghia, entre Campodiloro et Pisciatella, à 9 kilomètres environ d'Ajaccio, s'élevait autrefois le château de Tralaveto ou Tralavento, mot qui signifie: exposé à tous les vents.

Un certain Arguto avait obtenu, grâce à des services signalés contre les Maures, tout le fiuminale de Cauro.

Arguto, vaillant chevalier romain, ne se contenta pas de son lot; il voulut aussi la Bastelicaccia, située sur le territoire du comte de Cinarca, c'est-à-dire prendre pour limite la Gravone, non le Prunelli.

Pourquoi cet empiètement? Parce que la Bastelicaccia était, comme aujourd'hui, habitée par des Bastelicais.

Pour s'en assurer la possession, Arguto bâtit le susdit château de Tralaveto.

Il y eut des réclamations de la part du comte de Cinarca, dont la seigneurie s'étendait de Calvi à Palmento. C'était en 818; jusqu'à l'an 1.000 on ne parla plus de revendications. Or, il arriva que le comte de Cinarca maria son fils Antoine avec Bianca, fille du comte Belmessere.

Belmessere veut dire: beau sire, bel homme aux manières polies, engageantes. Giovanni della Grossa, notre plus vieux chroniqueur, en fait le portrait suivant:

« Il comte Arrigo fu chiamato Belmessere per esser di notabil bellezza, il più bel uomo che si potesse trovare nel mondo à quel tempo: era grandi di persona, di bellissimo sguardo, bellissima grazia nel suo parlar, corlese, generoso, liberale, giustissimo, severo colli baroni e uffiziali e compassionato per la povera genti. »

Après son mariage, Bianca, revenue chez ses parents à Poggio, fut accompagnée, à son retour, par son père et par ses frères au nombre de sept, tous en bas-âge. Le comte Forte de Cinarca profita du séjour de Belmessere dans son château pour demander que les terres de Tralaveto fussent attribuées à leurs anciens possesseurs.

Belmessere eut tort de prendre en considération de telles prétentions et de faire ainsi, un peu trop, la part de l'alliance qu'il venait de contracter. Le château de Tralaveto avait été bâti depuis plus de cent ans; il y avait prescription: « *I cinarchesi non hanno ne dritto ne ragione* », disaient les Tralavetani. Néanmoins, Belmessere voulut instruire le procès, il cita les parties à comparaître devant lui, au pont de Tralaveto (1).

C'est du pont de la Pietra qu'il s'agit, pont très vieux que j'ai connu presque en ruines, et qu'on se hâta de passer en voyant au-dessous les eaux sombres du Prunelli, l'ancien Pruno. L'aspect de ce pont était impressionnant; depuis l'ouverture de la nouvelle route, tout a changé; une simple toilette a suffi et

(1) Près de Palmento (Bastelicaccia)

ce pont, qui a vu de terribles choses, semble n'en avoir conservé aucun souvenir.

Belmessere y arriva avec ses enfants; une garde de 9 cavaliers et de 25 piétons formaient sa suite. On pouvait croire, à cette vue, que le comte Belmessere venait animé de sentiments de conciliation, si le comte Forte n'avait vu avec lui les Cinarchesi et les Celavesi (2).

Gavino Tralaveto se présenta le premier, accompagné d'un soldat sarde « *molto leggiere del pie e destrissimo a tirar la verga* » — fort léger à la course et très habile à lancer une pique.

Què se passa-t-il à cette entrevue ? Nul ne le sait, mais il est facile de s'imaginer que Belmessere était favorable aux Cinarchesi, car, sur un signe du comte Tralaveto, le sarde lança sa pique avec tant de force et d'adresse qu'il transperça le corps du malheureux Belmessere.

Le comte de Cinarca était à cheval, il poursuivit l'assassin, le rejoignit et le tua d'une coup de lance à l'épaule, puis il cria en guise de provocation : « Vive le comte Belmessere ! »

Les Tralavetani, cachés sur la rive gauche du Prunelli, sortirent en trombe du maquis et mirent en déroute le comte Forte; il y eut des prisonniers, parmi lesquels se trouvaient les enfants de celui qui venait d'être assassiné. On pensa les conduire dans le château de la Rocca, nouvellement construit; mais à peine avaient-ils passé le pont qu'ils furent précipités dans le fleuve. « *Dove il rio ferma alquanto il suo corso e fa lago* » (3).

« On peut croire, dit Giovanni, que les Tralavetani étaient nombreux et qu'ils avaient pris des précautions pour un si grand coup »; il ajoute : « *In quel lago, li annegarono tutti e sette senza nesciuna pietà e coscienza pieni d'ogni crudeltà e tradimento* ».

La nouvelle de l'horrible noyade se répandit comme une traînée de poudre; il n'y eut qu'une voix, qu'un cri de douleur : « *E morte il comte Arrigo ; Corsica non avrai mai bene !* »

Comme les Tralavetani reprochaient aux meurtriers leur cruauté sans exemple, ils répondirent en haussant les épaules : « Bah ! ce n'était encore que de petits poulets ! » (POLLICINI.)

Jusqu'en 1400 on appela ce pont : pont des *Setti polli*.

Ce fait mémorable se passa en l'an 1000, dans les premiers jours de mai, au moment où l'on attendait la fin du monde, et que la Bastelicaccia est si

belle et si pleine de vie dans sa riche parure printanière.

GINEPRA

Ginepra, ou Geneviève, était une Romaine de l'illustre famille des Torquati et l'épouse malheureuse du comte Belmessere. En apprenant la mort de son mari et de ses enfants, elle tomba en syncope et faillit mourir. Durant trois jours elle ne cessa de pleurer et de se lamenter; puis elle réagit; des sentiments plus virils firent place à sa douleur; elle résolut de se venger. Sa voix eut de l'écho; les Pinaschi de la Balagne, les Amondaschi du Golo, le seigneur de Coasina, les Orlandacci de Vico, les Biancolacci de Carbini, les Ramondaschi d'Ornano, les Salasca de Celavo et les Cinarchesi se donnèrent rendez-vous à Palmento (1). La comtesse passa le col d'Aguizzavona avec une suite qu'on pouvait évaluer à un millier d'hommes suffisant pour anéantir la piève de Cauro.

Cependant les Tralavetani étaient décidés à tenir tête à l'orage. Gavino Tralaveto s'enferma dans le château de la Bastelicaccia; il confia celui de la Rocca à son cousin Opisso.

Personne ne manqua au rendez-vous; autour de la comtesse, des seigneurs de haut lignage, plus fiers les uns que les autres. La question d'un commandement unique se posa à la première réunion du conseil de guerre. Le comte Forte, ennemi de Gavino, était tout désigné pour diriger les opérations; on lui préféra Malaspina, chef des Balanins, fils d'une sœur du comte Arrigo.

Dès que le château de Travaleta fut investi, il s'éleva une clameur dans le camp; les Balanins et les Coasinacci (2) étaient aux prises: « Vive les Romains ! A bas les Francs ! » criait-on, c'est-à-dire : « Vive Malaspina, qui était d'origine romaine, et A bas le comte de Coasina, descendant d'une famille franque réfugiée en Corse.

Cédant au nombre, les Coasinacci se rapprochèrent du fort en combattant; ils appelèrent les Tralavetani à leur secours. Ceux-ci eurent bien quelques soupçons : « *E une burla !* » dit l'un; mais en voyant l'acharnement du combat, ils ne doutèrent plus de leur bonne étoile et s'élançèrent hors des murs. Repoussés, ils revinrent avec leurs nouveaux amis, qui les supplièrent de ne pas les laisser massacrer. « Par pitié, recevez-nous dans le château ! »

L'heure du destin avait sonné !

(2) Sari d'Orcino et Bocognano.

(3) Le lac existe encore.

(1) Village détruit par les Maures au pont Della-Pietra.

(2) Sari de Porto-Vecchio et Fium'orbo.

A un signal de leur chef, les Coasinacci se jetèrent sur les Tralavetani, les désarmèrent et les enfermèrent dans une salle de la forteresse.

Les coalisés décidèrent :

1° Que le butin appartiendrait au comte de Coasina.

2° Le château de Tralaveto serait la proie des flammes et rasé ensuite. Et des cris affreux, des tourbillons de fumée s'élevèrent jusqu'aux nues; puis le silence se fit; une masse d'hommes, de femmes, d'enfants gisaient pêle-mêle, étouffés ou carbonisés. Plus tard, le voyageur, arrivé au pied de la colline, levait les yeux en faisant le signe de la croix.

Le comte de Coasina, riche des dépouilles des Tralavetani, maria sa fille à Malaspina; c'était la condition de sa *truffa*, d'où le nom de *truffetta-truffatore* : trompeur, canaille.

VIII

LES PISANS

Les Pisans, ou mieux les Toscans, sont les seuls en Italie qui nous aient témoigné de l'amitié, les seuls qui nous ont secourus, les seuls qui aient accueilli nos exilés.

Sous la domination de Pise, la Corse aurait joui d'une paix profonde sans la querelle des Guelfes et des Gibelins. Les deux puissantes républiques de Gênes et de Pise se mesurèrent à la bataille de la Melloria. Pise vaincue, l'influence de Gênes fut prépondérante dans l'île.

La domination pisane a été louée par tous les historiens; ce fut le gouvernement des évêques, sous l'autorité de l'archevêque métropolitain de Pise. Les églises de la Canonica, de Saint-Michel, de la cathédrale du Nebbio sont de cette époque. Il y en a une autre peu connue, mais qui est peut-être la plus belle de toutes par l'élégance de sa structure et des matériaux qui ont été employés; c'est San-Nicolao ou Chiesa Nera, sur le plateau au-dessus de Pieve. Malheureusement, elle tombe en ruines et c'est regrettable vraiment, ne fût-ce que pour montrer à la postérité le goût et les aptitudes des anciens Corses.

La piété et la paix se sont entendues pour élever ce monument; la piété, la paix et le patriotisme devraient s'unir pour le conserver.

IX

LES GÉNOIS

Toute l'administration de la République de Gênes peut se résumer en trois mots : *diviser pour régner*.

Ne pouvant vaincre les Corses, plus nombreux et plus aguerris, elle tâcha de les diviser, politique aussi vieille que le monde. A Vincentello d'Istria, elle opposa Giovanninello de Pietralaretta; aux Leca, les Ornano; à Sampiero; Ercole d'Istria; à Gaffori; Aitelli à Paoli, Matra. Mieux que cela, elle laissa les crimes impunis et divisa les familles; la vendetta était née.

Le gouvernement de la Corse fut d'abord laissé à la célèbre banque de Saint-Georges. Celle-ci était pour les affaires; elle s'attacha à tirer de l'île le plus de bénéfices possibles, aussi rapace que Scarus et les prêteurs romains.

Sous le régime direct de la République, des conventions lièrent les parties contractantes : l'assiette de l'impôt, la justice, la vente du sel, des armes, etc.; mais ces conventions furent violées; le gouverneur pouvait condamner *ex informata coscienza*; les impôts furent augmentés, les Corses éloignés des emplois, la justice devint vénale, et la vente des armes tolérée, malgré les décrets du Sénat.

L'historien génois Carboni a écrit : « Les nations comme les hommes ont commis des fautes qu'il ne faut pas passer sous silence; en Corse, la République a revendiqué ses droits par les supplices, les incendies, les trahisons, les cruautés les plus indignes. L'île fut couverte de ruines et d'affreuses solitudes. »

« Les Génois tuaient ouvertement ou traîtreusement ceux qui s'opposaient à leurs exactions. »

« *L'abbruciarsi ed ammazzarsi, fra loro non mi dispiace molto!* » écrivait un gouverneur chargé de rendre la justice aux populations.

Les décrets du Sénat étaient impératifs : *Estinguere e dannificare*. Du mal fait en Corse, il ne faut pas en accuser les Génois, gens paisibles par excellence, occupés de leur marine, de leur industrie, de leur commerce et à bâtir de superbes villas qui font l'admiration de l'étranger. C'est la politique du gouvernement qu'il faut incriminer.

Il est juste aussi de dire que nous avons eu de bons gouverneurs, comme Giustiniani et Georges Doria. Celui-ci écrivait, en 1567 : « *Queste popolazione corse sono povere e superbe, molto armiglieri; hanno il sito accomodato per fare ogni rumore; bisogna a maneggiarle destramente con giustizia e amorevolezza.* »

Georges Doria connaissait l'âme corse.

Gouverner avec habileté, justice et amour, tout est là : le repos, le progrès, l'avenir de la Corse. La lettre de Doria devrait être le *credo* de tous nos préfets.

TROISIÈME PARTIE

SAMPIERO

Sampiero est né à Minusto, dans la Bastelicaccia, le 23 mai 1498. La tour où il a vu le jour, et où il a grandi, est en ruines. Un buisson remplace le foyer où il chauffait ses pieds nus.

En visitant cette localité isolée, sur le tard, on est assailli par une multitude de sensations : Sampiero ! Pas d'écho ! mais une solitude impressionnante.

Sampiero a d'abord servi dans les bandes noires du duc de Médicis. Colonel renommé dans l'armée française, il se distingua à Coni, Landrecies, Cérizoles, Calais; à Perpignan, il se fit jour à travers l'armée espagnole avec une poignée de soldats, ce qui lui valut l'admiration du Dauphin présent au combat; celui-ci ôta la chaîne d'or qu'il portait au cou pour en honorer son vaillant colonel.

Souvent blessé, perdant son sang, mais non l'énergie de son âme.

Il eut l'habileté d'intéresser le roi de France au sort de ses malheureux compatriotes. Accueilli en libérateur de son pays, il jouissait d'un grand prestige; personne « n'osait plus ouvrir la bouche quand il avait parlé ». C'est en ce moment qu'il gagna la victoire de Tenda; l'armée génoise y fut détruite.

Malgré ce succès, Henri II abandonna la Corse (1559).

Sampiero ne désespéra pas cependant. Il remua ciel et terre et alla demander du secours à Constantinople. « Plutôt les Turcs que les Génois », répétait-il dans ses discours.

Le sultan lui donna 12.000 écus et promit de le secourir avec une flotte de 150 voiles.

Catherine de Médicis, le duc de Florence lui accordèrent aussi quelques subsides.

C'est à son retour de Constantinople qu'il étrangla sa femme Vannina d'Ornano. Celle-ci, gagnée par les émissaires génois, s'était enfuie avec son fils; arrêtée au Cap d'Antibes par Antoine de

Saint-Florent, elle fut retenue prisonnière à Aix, où siégeait le parlement de Provence.

Vannina n'est pas la femme intéressante que quelques romanciers ont voulu voir en elle. Les découvertes récentes ont mis en lumière son rôle odieux de mauvaise épouse et de mauvaise patriote. M. le professeur Roberti a découvert, au musée civique de Turin, une lettre de Vannina qui prouve son intelligence avec l'ennemi; le R. P. Marini en a trouvé une autre à Gênes, plus grave encore : Vannina écrit au gouvernement de la République : « Envoyez-moi une femme de confiance, je lui remettrai les papiers de mon mari » *« che sono d'importanza »*; enfin, M. Berta a publié son testament; elle avoue s'être emparée de la fortune que Sampiero lui avait confiée à son départ pour le Levant. Cette fortune s'élevait à 12.000 écus d'or, ce qui ferait aujourd'hui 8.000.000.

Avec cela, une femme légère « qui haïssait un mari sombre, fâcheux, et aspirait au désir de mener une vie plus libre. » (DE THOU.)

Il est probable que les panégyristes de Vannina se seraient gardés de prendre sa défense, s'ils avaient été en possession de pareilles pièces à conviction.

N'est-ce pas Vannina aussi qui fit assassiner par un esclave turc son serviteur Florio, de Corté, dont elle redoutait les révélations ?

C'est la tête pleine de sentiments de vengeance que Sampiero débarqua dans le golfe de Valinco avec une suite de 70 hommes; un mois après, il avait conquis toute la Corse, sauf les présides. A Vescovato, il résista à 1.800 hommes n'en ayant plus guère de 144. A Caccia, il fit 2.000 prisonniers.

Les Corses descendaient la montagne qui domine la route de Ponte-Leccia à Ponte-Nuovo, en criant : « *Carne ! Carne ! e libertà !* »

Sampiero réunit les officiers génois faits prisonniers et leur dit : « *Mai havria creduto che la Republica abbas-*

sasse l'animo a sollevare la moglie ! »
—Jamais je n'aurais cru que la République se serait abaissée au point de soulever une femme contre son mari.

A Cervione, aux Strette d'Omessa, à Luminanda, sa réputation ne fit que grandir. Ne pouvant s'emparer des villes sans canons, la guerre s'éternisait; les populations vivaient dans la misère; les blés étaient coupés, les villages incendiés : « *Arbore e disaborato* », écrivait le commissaire génois au Sénat. (MARINI.)

Pour comble de malheur, l'ennemi recevait un secours de 4.000 Espagnols. Le traité de Cateau-Cambrésis était dénoncé; la France divisée par les guerres de religion, la Turquie, par crainte de Philippe II, ne protestèrent même pas.

« *Morto Sampiero, tutti si chieteranno !* »

Il fallait donc s'en débarrasser.

Le cruel Fornari a des intelligences : « *Habbiamo pratiche*, Sampiero croit que la guerre sera terminée au printemps; j'ai des raisons pour penser que ce sera plus tôt. »

Fornari ne parlait pas à la légère; un complot avait été ourdi; il comprenait plusieurs chefs insulaires, comme Ercole d'Istria et les frères Ornano. Ce n'étaient pas les plus dangereux; on avait gagné un familier de Sampiero, le capitaine Vittolo, qu'il aimait comme son fils, Bastelicais comme lui, né d'un parent, ami ou ancien camarade.

Dans une embuscade préparée avec art, Sampiero reçut un coup d'arquebuse qui lui traversa le corps. Les frères Ornano l'achevèrent. C'était le 17 janvier 1567, vers 4 heures de relevée.

Le corps du héros fut coupé en morceaux et chaque morceau mis au bout d'une pique; c'est ainsi que les cavaliers génois firent une entrée triomphale à Ajaccio, le 18 janvier 1567, dans la matinée, au son des cloches et au bruit du canon.

« Dieu soit loué ! le rebelle Sampiero n'est plus ! » s'écria le gouverneur.

Sampiero est une des plus belles figures de notre histoire; sa devise était : « L'amour du profit ne peut vaincre l'amour de la patrie, ni la nature triompher du devoir. »

C'est Sampiero qui a montré aux CorSES le chemin pour acquérir gloire et richesses. Ce chemin est le bon, puisque, pour y marcher, il faut faire preuve d'intelligence, d'énergie et de travail. C'est lui qui a mis en relief les qualités d'endurance, de pénétration et de promptitude qui existent en germe chez ses compatriotes. Certes, il y a eu, avant Sampiero, de vaillants capitaines, mais aucun d'eux n'avait manifesté ces qualités d'une manière plus éclatante et sur une scène plus vaste.

« Sampiero, a dit Letteron, est le héros resté le plus populaire de tous ceux que la Corse a produits; le seul dont la gloire et le désintéressement n'ont été contestés, ni par les étrangers, ni même par ses compatriotes. »

Nous croyons savoir ce que cela veut dire. Le jugement de Letteron est une perle; nous avons hâte de la ravir pour la déposer respectueusement dans le coffret de Sampiero rempli d'émeraudes, de rubis et de diamants.

XI

SAMPIERO PEINT PAR LUI-MEME

*Aux Seigneurs et Caporaux
du delà des Monts*

« ... Si vous voulez considérer attentivement sous quelle tyrannie les Génois, grâce à notre complicité, nous ont écrasés depuis tant de siècles et quelle occasion se présente aujourd'hui pour conquérir notre liberté, vous reconnaîtrez qu'il est enfin arrivé le moment de secouer leur joug.

« Les gouverneurs sont des hommes cupides, dévorés par la soif de l'or; pour eux, tout est vénal, même les plus grands crimes. Quant à nos personnes et à nos biens, ils n'en ont cure; le moins qu'ils souhaitent c'est leur conservation.

« Chaque jour, sous leurs yeux, les pirates enlèvent nos compatriotes, pillent nos habitations; dans nos villages, il n'y a plus que des veuves.

« Ce n'est pas la haine qui me fait parler ainsi, mais l'amour de la Corse; c'est pour sa liberté et la vôtre que je me suis exposé aux dangers les plus manifestes, sachant qu'un homme de cœur ne doit pas abandonner une entreprise honorable, par crainte des périls et des souffrances. (1553) ».

A Piero de Venzolasca

« Je serai bref. Je pense que vous avez appris mon retour en Corse, pour liquider nos affaires avec les Génois. Vous connaissez leur conduite; les clauses de la paix ont été violées, les impôts augmentés, ainsi que leurs cruautés et leurs exactions. Leur démençe est telle que les morts devraient sortir de leurs tombeaux et voler à notre secours (1).

« Notre état politique est au-dessous de celui des esclaves: ceux-ci ont au moins la liberté de se plaindre, et nous en som-

(1) C'est le fameux: « Debout les Morts ! » de la Grande Guerre.

mes privés. Mais voici le moment de notre rédemption ! Venez à nous ! Quand vous serez avec les patriotes qui m'accompagnent, votre cœur sera tout à la joie. Surtout, soyez sans crainte. Je ne suis pas ici pour mes intérêts, mais pour délivrer notre patrie du poids de ses chaînes. C'est vous dire que je combattrai pour elle jusqu'à la mort.

« Réunissez le plus de monde que vous pourrez, nous vous attendons avec impatience.

« Avec des sentiments de frère,

SANPERO CORSO.

« De Lugo, le 23 juin 1564. »

LECTURE

Mort de Sampiero

Note explicative :

Sampiero, trompé par Vittolo, sur la présence de la cavalerie génoise, a passé le Prunelli, au pont de la Vanna, et a rompu l'ennemi dans la Senza-Populu, à la hauteur de Padula. A ce moment, soixante chevaux, cachés dans un pli de terrain, sous des oliviers, dont quelques-uns existent encore (2), tombent à l'improviste sur la troupe de Sampiero (*nettu stolu*) et la débandade se produit; arrivé sur les confins de Senza-Popullo-Vitamala, à l'orée du bois de Nivalone, où la vieille route traverse le ruisseau, Sampiero s'est arrêté : il a fait « teste » pour donner à son fils et aux siens le temps de s'éloigner. Un combat s'engage avec les frères Ornano. Vittolo, en contact avec ses complices, n'ayant plus rien à craindre pour lui-même, tire par derrière sur son maître. Un témoin oculaire raconte ainsi la mort du héros de l'indépendance corse :

« La charge des soldats à cheval fut si violente qu'elle rompit la troupe de Sampiero. Le lieutenant Michel-Ange d'Ornano et son frère Bernardin aperçurent Delfino (3). Bernardin lui donna deux coups de lance (*zagagliate*). Le lieutenant, ayant reconnu Sampiero, laissa Delfino, s'écria de toutes ses forces : « A qui soldati, che le qui Sampiero ! » Jean-Antoine, frère du lieutenant, prit Sampiero à bras-le-corps ; celui-ci lui avait déjà tiré une arquebuse et lui donnait des coups sur la tête avec l'arme qu'il venait de décharger ; le lieutenant lui porta un coup d'épée à la tête, qui fit tomber le morion, un autre coup le blessa à la bouche « nei mostacchio » : il en fut tout étourdi.

(2) Demander vigne Fumaroli à Eccica-Suarella.

(3) Neveu germain de Sampiero.

« A l'appel du lieutenant, Sassolino, accourut le premier ; il vit Jean-Antoine qui tenait Sampiero, fortement serré ; Sassolino le frappa deux fois de sa lance à la poitrine et une fois à la cuisse ; puis il lui prit une arquebuse suspendue à la selle de son cheval. Au même appel, était arrivé Jean-François, autre frère du lieutenant, qui prit Sampiero à bras-le-corps, par derrière ; il lui enleva sa dague, avec laquelle il le frappa, à coups redoublés « con quella gli dava ».

« Remo, Chiarisolo, Battisti Basterga et Vincenti arrivèrent en même temps ; ils virent Sampiero jeté à terre par les frères Ornano ; il vivait encore. Chiarisolo lui donna deux coups de lance dans la cuisse ; il descendit de cheval, coupa la ceinture, prit la bourse et le fourreau de l'épée de Sampiero. Vincenti a vu les frères Ornano tirer Sampiero à bas du cheval ; autour du corps se trouvaient ces derniers et Sassolino ; il mit pied à terre et lui donna deux coups avec l'épée qu'il avait enlevée à un ennemi ; il prit une clef d'arquebuse et les lettres qu'il avait dans la poche ; Battista Basteriga aurait voulu lui couper la tête ; mais le lieutenant s'y opposa. Sampiero vivait encore ; ne pouvant avoir la tête, il lui coupa la jambe avec son bas, qu'il porta au gouverneur, à Ajaccio. Giacometto aurait voulu, lui aussi, couper la tête de Sampiero ; le lieutenant le frappa de son épée, en lui disant : « Va derrière ! ».

« C'est Toussaint, fils d'Antoine de Sainte-Marie, beau-frère du lieutenant, qui coupa la tête de Sampiero et la remit à ce dernier. »

XII

LES MARECHAUX

1^o. — *Alphonse d'Ornano* (1548-1610)

Alphonse d'Ornano, fils de Sampiero, était un jeune homme « di bonissima condizione » (1) ; à peine âgé de 18 ans, il avait quitté Paris, pour venir en Corse, combattre à côté de son père ; celui-ci lui avait confié sa cavalerie « trista e magra ». Il se forma vite à la rude école des patriotes de ce temps. Elu général en chef, à la Consulté d'Orezza, il continua la lutte contre les Génois, et ne déposa les armes qu'à la dernière extrémité. Colonel de l'armée française, il prit une part active aux guerres de religion, fut au siège de Paris, lessé grièvement à Sommières (1575), rétablit

(1) Lettre de Georges Doria citée par le R. P. Marini.

l'autorité royale à Lyon, combattit le duc de Savoie, et fut nommé maréchal de France, par Henri IV, en 1595. Quatre ans plus tard, il était lieutenant-général en Guyenne; l'inimitié de l'Espagne étant bien connue, il écrivit au roi: « Quand il plaira à Votre Majesté, je me charge de planter votre drapeau à Pamplune. »

Aussi habile administrateur que bon général, il gouverna la Guyenne en homme supérieur. Quand la peste sévit à Bordeaux, il gagna la reconnaissance et l'affection des habitants de cette ville, par son dévouement à faire soigner les malades et à désinfecter les locaux malsains. Caractère franc, honnête, n'ayant jamais dévié dans la voie de l'honneur, type corse de haute marque. C'est le maréchal d'Ornano qui a fait imprimer la première édition de l'histoire de Filippini, mort en 1610.

2° — Jean-Baptiste d'Ornano

Fils du précédent, précepteur de Gaston d'Orléans, frère du roi Louis XIII.

En ce moment, les cabales contre Richelieu causèrent de graves embarras à l'Etat; il fallut sévir. Gaston, esprit médiocre et lâche, cabaleur en chef, compromit le connétable de Montmorency, le jeune Cinq-Mars et son ami de Thou. Tous trois furent décapités.

Quant au maréchal d'Ornano, engagé dans la politique de son élève, il fut d'abord éloigné de la capitale, puis enfermé à Vincennes, où il mourut, dit-on, empoisonné (1581-1626), « le plus bel homme de son temps. »

3° — Horace Sébastiani (1772-1851)

Chronologiquement, la place du maréchal Sébastiani n'est pas ici, j'ai cru bien faire en groupant nos maréchaux. Né à Porta, il se distingua dans les campagnes d'Italie, surtout à Marengo; remplit, à la satisfaction de l'empereur, les missions délicates qu'il lui avait confiées. Politique habile, il réussit auprès du sultan, fortifia Constantinople et fit avorter l'expédition anglaise; ses services furent récompensés par une nomination de général de brigade; blessé à Austerlitz, divisionnaire et grand-officier de la Légion d'honneur, après cette bataille mémorable; ministre des affaires étrangères en 1830; ambassadeur à Londres, maréchal de France en 1840; mort en 1851; « figure fière et sympathique », attristé dans ses derniers jours par l'assassinat de sa fille duchesse de Praslin.

4° — Philippe-Antoine d'Ornano (1784-1863)

Le maréchal Philippe-Antoine d'Ornano combattit d'abord vaillamment en Espagne, se distingua à la Moscowa, se

battit sans découragement durant la désastreuse retraite de Russie; nommé maréchal de France par Napoléon III; homme doué d'une rare énergie.

Chefs corses qui suivirent les destinées d'Alfonse d'Ornano

1° Antonio de Santioenzo; 2° Antonio Franco di Santioenzo; 3° Leonardo di Corte; 4° Fabrizio et Giacobbo di Corte; 5° Ristorcello di Casta; 6° Piero Cesare et Andrea di Brando; 7° Vincentello di Pastoreccia; 8° Cristofaro d'Onessa; 9° Pasquino de Matra; 10° Salvatore di Pietricaggio; 11° Giulio della Rebbia; 12° Orsoni della Rocca; 13° Vincileoni d'Alando; 14° Polidori de Pancheraccia; 15° Consalvo de Campana; 16° Castellano di Santa-Lucia; 17° Pedeleve d'Orezza; 18° Bacciacconi de Giovellina; 19° Francesco Maria di Siepola; 20° Astolfo delle Casenove; 21° Francesco Maria delle Caselle; 22° Frederico d'Istria; 23° Guglielmo, Paolo et Giovanni de Bozi; 24° Delphino delle Ciammaveacce; 25° Agostino Pierro de Sarrola; 26° Giovanni de Coggia; 27° Francesco de Coggia; 28° Piero de Renno; 29° Mario d'Ambiegna; 30° Simone de Bastelica; 31° Guidicelli de Corte; 32° Francesco de Renno; 33° Simone de Renno; 34° Piero de Renno; 35° Medoro de Saint-Florent.

En 1574, 800 Corses s'enrôlèrent sous la bannière d'Alphonse d'Ornano.

Comment Alphonse, fils de Sampiero fut élu général

Après l'assassinat de son père, Alphonse s'était réfugié à Ghisoni. De là, il avait envoyé son cousin Delphino avec une centaine d'arquebusiers pour préserver un dépôt de munitions qui se trouvait à Renno. Précisément, Giordano de Sarla, avec sa compagnie, y arrivait pour s'en emparer; mais il y perdit sa vie avec ses hommes.

Un autre détachement plus nombreux quitta Ajaccio, ayant encore Renno pour objectif. Il y avait là tous les malandrins de Vita-Mala; le commandant Giustiniani, les frères Ornano et Vittorio. Alphonse, prévenu, était allé à leur rencontre. Un grand combat eut lieu à Saint-Antoine-de-Vico; Giustiniani fut blessé au pied d'un coup d'arquebuse, Jean-Antoine Ornano eut la cuisse traversée de part en part; Michel-Ange ne se sauva qu'à grand-peine et 26 des leurs furent tués.

Atteints d'une véritable fureur patriotique, les compagnons d'Alphonse se battirent en héros.

Sampiero était vengé.

Après ce fait d'armes, une Consulte eut lieu au couvent de Piedicroce, le 2 février 1567; l'assemblée fut nombreuse, elle comptait plus de 2.000 délégués.

Léonard de Corté prit la parole et dit en substance :

« Caporaux et gentilhommes qui m'écoutez, il faudrait une plume plus autorisée que la mienne pour parler de Sampiero: ce fut un illustre guerrier couvert de gloire dans une foule de combats, dans les assauts les plus périlleux, dans les batailles les plus acharnées; il a rempli de son nom les forêts, les grottes sauvages et les villes les plus renommées. Jamais nous n'aurons plus sujet de verser des larmes; nous sommes aujourd'hui sans gouvernail au milieu de la tempête; ne nous décourageons pas cependant, il nous a laissé son fils aîné, ici présent, qui saura le remplacer; ses forces augmentent tous les jours, tandis que celles de son père déclinaient. N'a-t-on pas vu des orphelins supporter vaillamment les charges et les soucis de l'adversité et rétablir une situation que l'on considérait sans issue? Sampiero n'est pas mort tout entier; il revit dans son fils; c'est pour lui qu'il s'est sacrifié, c'est pour nous, pour la Patrie qu'il aimait par-dessus tout.

« Alphonse est prêt à suivre l'exemple de son père; nous pourrions compter sur lui en toute circonstance; acclamons-le comme notre général. »

Le discours de Léonard produisit une vive sensation sur l'assemblée; personne ne répliqua; d'une commune voix, Alphonse fut élu général en chef, assisté d'un conseil de douze membres.

Deux mois après, Antoine Padovano de Pozzo, ambassadeur de la Corse, débarqua à Sagona avec 22.000 écus et 100 Gascons. (22.000 écus feraient aujourd'hui près de 4 millions).

C'était un secours providentiel. Alphonse put payer ses officiers et soulager bien des misères.

XIII

LE ROI THEODORE

Théodore, baron de Neuhoff, avait connu des chefs corses réfugiés en Toscane. Ayant des relations avec les puissants du jour, secrétaire d'ambassade, il se faisait fort de procurer aux insulaires l'appui d'une nation étrangère si on l'élistait roi.

Le 12 mai 1737, il avait débarqué à Aléria avec un plein chargement de fusils, de pistolets, de poudre, de plombs

et de souliers, dont nos grand-pères avaient extrêmement besoin.

Plus de doute! Théodore était le représentant d'une grande puissance. Autrement, comment expliquer la possession de tant de richesses?

Voilà donc le madré baron élu roi des Corses par la Consulte, réunie au couvent d'Alésani; il donna une constitution libérale, accorda de nombreux titres de noblesse, et, dans les solennités, à défaut d'une couronne d'or, il ceignait une couronne de lauriers. Comme il avait quelque argent, les débuts de son éphémère royauté furent satisfaisants; mais bientôt commencèrent les difficultés. Pour se procurer des ressources, il fit frapper une monnaie, vite dépréciée par les Corses mêmes; les pièces de vingt sous portaient sur le recto les deux lettres T. R., ce qui signifiait Théodore Roi: « Non, disait-on: T. R. veut dire *tutto rame* »; ce n'est pas cela affirmaient les Génois: « c'est *tutti Ribelli* qu'il faut lire ».

On ne tarda pas d'ailleurs à savoir que le fameux baron n'était qu'un aventurier. Ce fut une tuile qui tomba sur les chefs insulaires; ils s'aperçurent trop tard de la gaffe qu'ils avaient faite, par leur précipitation.

Le ridicule fit le reste; Hyacinthe Paoli et Arrighi refusèrent d'obéir; le roi fut obligé de s'embarquer pour aller chercher les secours promis; il courut la Hollande, l'Angleterre et fut mis en prison pour dettes.

Telle est la fin du premier et dernier roi des Corses; ses malheurs provinrent d'avoir joué le rôle d'un personnage fictif. Cependant, on peut assurer que, s'il avait pu payer ses gardes, sa royauté se serait affirmée avec le temps, parce que Théodore était un homme courageux, ennemi résolu des Génois qu'il faisait fusiller sans pitié.

Le baron de Neuhoff termina ses jours dans la détresse, ayant porté une couronne de roi, « sans avoir un sou pour acheter du pain. »

XIV

GAFFORI

La période de Gaffori est une des plus tourmentées de notre histoire. La Corse, ravagée par les guerres de l'Indépendance et par les divisions intestines, ne pouvait tenir tête à la puissante république de Gènes. Depuis le départ d'Alphonse d'Ornano, on n'entend plus parler de révoltes, mais, en 1729, des milliers de patriotes s'étaient réunis à Saint-Pancrace - sous - Furiani. « Ils étaient 20.000 », dit Rostini.

Le gouverneur eut peur: il chargea l'évêque de Mariana de les rassurer en leur promettant que leurs réclamations seraient accordées. C'était pour gagner du temps. 8.000 hommes de troupes autrichiennes, détachées de l'armée du Piémont, débarquèrent à Bastia; une bataille rangée eut lieu à Saint-Pancrace, sur les rives du ruisseau qui descend du Theghime; les patriotes ne purent soutenir le choc de la cavalerie; seul le poste de Furiani résista. Les Corses de 1729 ne connaissaient pas l'histoire des Vallicelle: « Il ne faut jamais, avait dit Sampiero, attaquer la cavalerie en rase campagne. »

Après le départ des troupes impériales, les révoltes se succédèrent sans interruption. Gênes fit alors appel à la France pour garder les présides: Bastia, Saint-Florent, Calvi, Ajaccio et Bonifaccio.

Dans une proclamation enflammée, les patriotes s'exprimaient ainsi: « Corses qui habitez le continent, venez à nous, venez verser votre sang pour votre pays; mêlé au nôtre, il formera une mare où nos ennemis pourront éteindre leur soif.

« A vous la gloire et l'immortalité ! »

Cet appel fut entendu. Avec l'union, les patriotes auraient sûrement triomphé; mais ils se divisèrent; Gaffori était partisan de la France, de laquelle il recevait une pension; Rivarola tenait pour le roi de Sardaigne; Aitelli avait été gagné par les Génois.

Le désordre était partout, les meurtres et les assassinats se multipliaient, faute de police; on en compta 2.000 dans une seule année.

Le gouverneur génois avait recruté 50 miquelets « les plus mauvais sujets de l'île ». Leur mission était de porter de l'argent et des armes aux partisans de la République; surtout d'assassiner les chefs; ils allèrent plus loin: ils surprirent la place de Corte, et faillirent s'emparer de la famille Gaffori. La façade de sa maison, au midi, est encore criblée de leurs balles. Cinq d'entre eux furent fusillés; les autres se sauvèrent à Calvi.

Des « pieve » entières étaient désolées par la vendetta. En ce moment, Gaffori fut élu *pacéri*, ou pacificateur, à la Consulte du couvent de Piedicroce; suivi de 400 hommes, il parcourut les campagnes, calma les inimitiés et rétablit l'ordre.

C'est son meilleur titre de gloire auprès de la postérité.

Il fut secondé dans sa tâche par le marquis de Cursay; des détachements de troupes françaises accompagnèrent les *pacéri*; la punition des criminels n'en fut que plus rapide.

Politique habile, Gaffori se réconcilia

avec les Pumontinchi; il fit lever le siège de Saint-Florent, en se plaçant hardiment sur les communications de l'ennemi; il assiégea le château de Corte, défendu par une garnison génoise. Le commandant de la place avait en sa possession le fils de Gaffori. Il eut la cruauté de le faire exposer à l'endroit où la fusillade battait son plein; les Nationaux cessèrent le feu; mais Gaffori survenant, leur cria: « Tirez ! J'aime mon fils, mais la Patrie passe avant lui ! »

Certes, le bon général comptait sur l'adresse bien connue de ses *fucileri*, mais le fait ne mérite pas moins d'être loué et admiré.

Gaffori était devenu un homme célèbre.

La déposition de son collègue Giuliani le rendit maître de la Corse; le gouverneur ne trouva plus qu'un remède: le faire disparaître de la scène. Des sicaires, dont les chefs étaient Romei et Barretta Vecchia, l'assassinèrent, à Corte, près du couvent des Capucins, le 2 octobre 1753.

Le général Gaffori avait beaucoup de pénétration et de caractère; politique consommé, il fit échec aux forces de Gênes, gagna la confiance de Cursay, et patronna les vues françaises sur la Corse.

XV

LECTURE

La mort de Gaffori. — Déposition de Romei.

« Lorsque je me décidai, sur l'initiative de l'excellentissime Commissaire, à tuer Giovan-Pietro Gaffori, j'emmenai avec moi François Romei, Pasquin et Hyacinthe mon fils, Antoine, fils de Pasquin, mon frère, Philippe-Marie, fils d'Orsino Romei; François, fils d'Antoine, tous membres de ma famille. Je les postai entre la ville et le couvent des Capucins, dans des endroits choisis, et, avec mon cousin germain, François Romei, je marchai à la rencontre du général... »

« Vers la 23^e heure, près des Capucins, je le rencontrais, en effet, en compagnie de vingt-cinq personnes environ, parmi lesquelles je reconnus Jean Baldacci, Ceppone, Canale et Rossi, beau-frère de Gaffori.

« Je reconnus encore huit à neuf mâçons ou manœuvres; trois d'entre eux avaient des pistolets; Gaffori portait le sien dans la poche de son pantalon. Carlo était armé d'un pistolet et d'un fusil; il y avait aussi des femmes, qui travaillaient à la construction de la

maison que le général faisait bâtir en ce temps-là (1).

« Dès que je fus arrivé à une distance de trois pas de Gaffori, je le mis en joue; mon coup de fusil le fit tomber. Alors, ledit maçon Carlo tira sur moi, mais le feu ne prit que par l'amorce. Ce que voyant, mon cousin François déchargea son arme sur Carlo, qui fut tué net.

« Pour m'assurer si Gaffori était mort, je m'approchai et lui lâchai un coup de pistolet dans le ventre, puis je m'enfuis avec tous les miens, dans la direction du Niolo. Après un voyage de deux jours et de deux nuits, nous arrivâmes à Calvi, le 4 octobre, au nombre de douze ou treize personnes, compris mon fils Charles-André, habillé en prêtre, un autre garçon appelé Jean Romei, fils d'Antoine, ainsi que mon oncle Etienne Romei.

« La mort de Gaffori eut lieu le 2 octobre 1753, vers la 23^e heure (5 heures). »

Inscription se rapportant à l'assassinat de Gaffori (2)

« C'est ici qu'était la maison de Jean-Baptiste, surnommé Piscaino (3), lequel, corrompu par l'or des Génois, assassina, le 2 octobre 1753, Jean-Pierre Gaffori, général du royaume de la Corse, protecteur et père de la Patrie.

« A la suite de ce mémorable événement, la Nation, réunie en assemblée, donna l'ordre d'édifier un pilier surmonté d'un marbre, portant une inscription, et de planter les fourches en ce lieu; puis, à cause de la proximité du palais public, on lui a substitué la présente colonne, monument d'éternelle flétrissure pour le traître. » (Traduit de l'italien).

(Communication de M. Franceschini, d'Omessa).

Barretta Vecchia (4)

Les Romei s'établirent à Sarzana; ils eurent une rente viagère de 16 sous par jour; comme ils étaient treize, cela faisait plus de 100 fr. de notre monnaie.

Siméoni Jean-André, dit Fraticello, garda la campagne jusqu'en 1765. Il offrit de servir dans le régiment du Royal-Corse, et fut arrêté par la police française; on perd sa trace ensuite; il est probable qu'il a payé son crime de la peine capitale.

Quant à Barretta Vecchia, il ne voulut pas s'expatrier. C'était un homme

d'une audace et d'un courage extraordinaires. C'est sur lui que le Commissaire comptait pour se débarrasser de Gaffori; ce fut le coup de Barretta Vecchia qui foudroya le général.

Il vivait à Lozzi, entouré d'une garde de 50 hommes sûrs, défiant l'escadron volant (*il campo volante*); il avait des ennemis dans le Niolo. Une estafette prévint Clément Paoli, l'un des cinq régents: les parents de Barretta Vecchia étaient à la plage; l'occasion était favorable pour attaquer ce redoutable bandit.

Clément Paoli ordonna le départ immédiat de l'escadron volant; il mobilisa les milices du Rostino et du Casacconi. Le premier détachement pénétra dans le Niolo, par le Sud; le deuxième s'empara des Sciale de Santa-Regina, avec ordre de laisser sortir les voyageurs, sans les laisser retourner.

Dans la nuit, Lozzi se remplit de troupes. La maison de Barretta Vecchia, située à l'extrémité Nord-Ouest du village, fut cernée. Il fit une sortie et s'empara de quelques soldats; il apprit par eux que la troupe payée seulement se trouvait dans le village.

A l'aube, il se décida à quitter sa maison; une décharge générale tua cinq de ses partisans et en blessa beaucoup d'autres; vingt furent faits prisonniers. Barretta Vecchia, blessé à la cuisse, s'était sauvé.

Il n'était pas loin.

Le commandant Valentini, lancé à sa poursuite, rencontra deux femmes qui se troublèrent devant lui; elles avaient vu Barretta Vecchia « *per dargli la chiarata* », c'est-à-dire, pour panser sa blessure avec du blanc d'œuf battu.

Valentini obligea les deux femmes à dévoiler la retraite du contumax; il s'était caché dans une grotte, sur la rive gauche du Golo, au-dessous de Calacuccia.

Se voyant découvert, Barretta Vecchia quitta son refuge, ne semblant guère se préoccuper du monde qu'il voyait dans toutes les directions. Mais Valentini l'appréhenda: « Vous êtes Barretta Vecchia? » — « Non », dit-il, et dans le même instant, il lui donna un coup de couteau dans le ventre, en disant: « Va rejoindre Gaffori! » (*Vai a truva a Gaffori!*)...

Il fut criblé de balles, mis dans un sac, chargé sur un mulet, transporté à Corte et pendu aux Capucins.

Les chiens mangèrent ses restes — à *branu* — un morceau, puis l'autre.

(V. lettre Paoli à son père, 8 février 1755). Traduit de l'italien.

Note. — Les prisonniers furent pendus, dont 13 de Corscia.

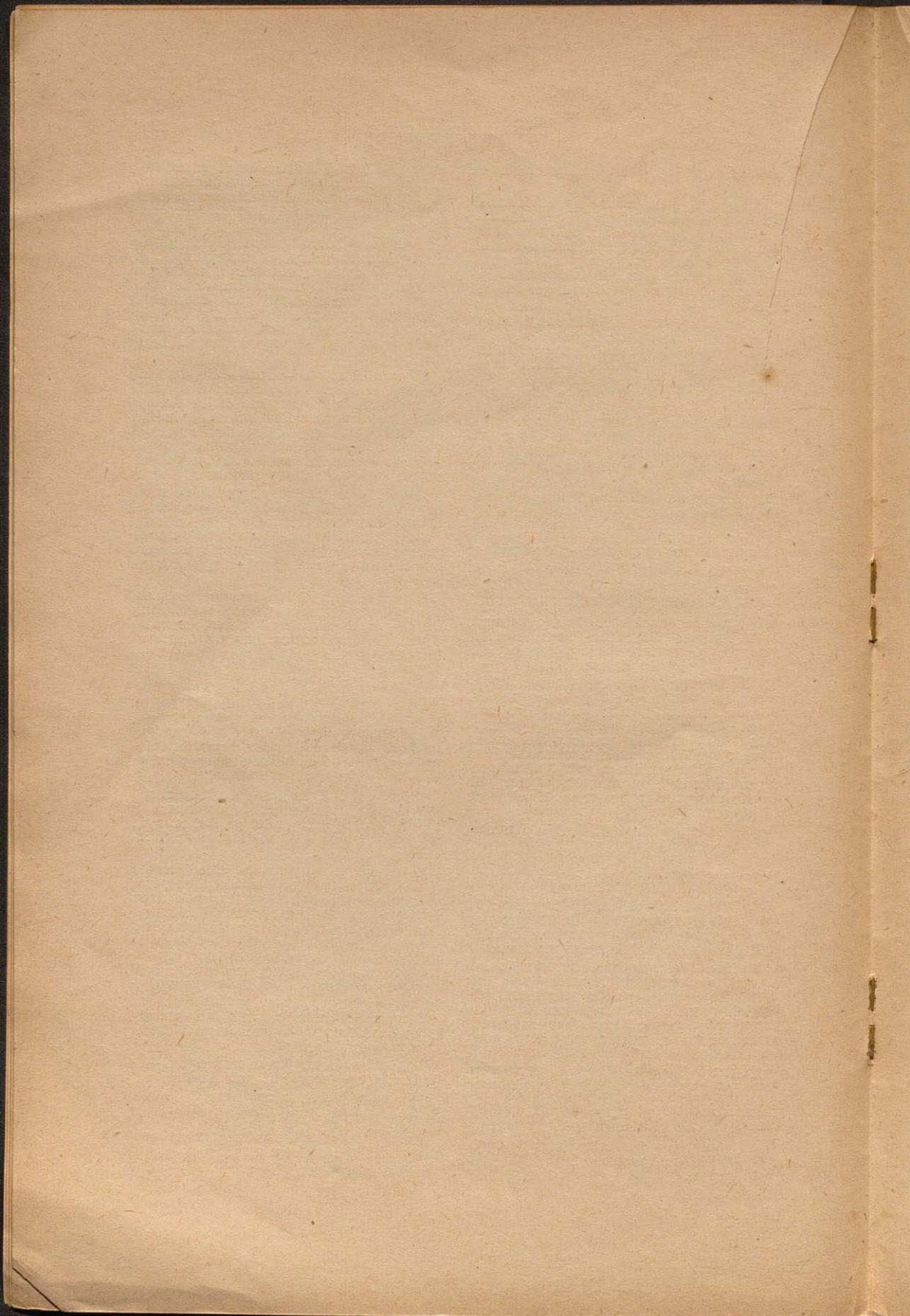
Gaffori était vengé.

(1) Le Casino à Corte.

(2) Demander la dalle à la mairie de Corte.

(3) Romei Jean-Baptiste.

(4) Simeoni.



QUATRIÈME PARTIE

XVI

PAOLI

L'élection de Pascal Paoli fut préparée par son frère Clément. Malgré cette intrigue, on s'aperçut que le choix de la Consulte était excellent. Paoli fut néanmoins contrarié dans ses projets par l'inimitié de Matra, jaloux de son élévation et gagné par les Génois. Il s'ensuivit une guerre intestine des plus dangereuses; des combats meurtriers eurent lieu entre Matristes et Paolistes. Matra avait pour lui les pieve de Serra, Rogna, Alesani, Campolore, Bozio, Fiumorbo, Venaco et Moriani. Sans le renfort venu du delà les monts, Paoli aurait été infailliblement vaincu à Piedicorte. Il courut les plus grands dangers, au couvent de Bozio, où Matra l'avait assiégé; en cette occasion, il fut délivré par son frère Clément et par son cousin Valentini.

Matra, atteint dans sa fuite, fut tué par les nationaux, malgré l'ordre de Paoli de l'épargner.

La nouvelle de cette mort se propagea ainsi :

*Mario e mortu,
Bozio e in fume,
E la canaglia e fuggita !*

Une autre levée de boucliers, précédée d'un violent manifeste, annonçait les plus grands malheurs; les dissidents étaient commandés par le colonel Alério Matra, frère de Mario, auquel le gouvernement génois avait offert le grade de maréchal, avec le traitement de 10.000 livres, somme qu'il faut multiplier au moins par 20, pour avoir l'équivalent de notre monnaie. Cette révolte, annoncée avec fracas, s'évanouit à l'arrivée de Santu Folacci d'Eccica Suarella, commissaire général dans l'au delà des monts. En apprenant sa venue, les Fiumorbacci ne quittèrent pas leurs demeures.

Matra passa ensuite au siège de Furiiani où se jouaient les destinées du

pays. Le 23 juillet 1763, après un long bombardement et un assaut meurtrier, la petite armée génoise abandonna sa proie. La République était vaincue; elle devait l'être encore à Capraja, en 1767.

Restaient les présides, défendus par des garnisons françaises; sous des apparences de neutralité, elles étaient venues en Corse pour s'y établir définitivement.

Le gouvernement génois hésita longtemps avant de traiter avec Choiseul; il offrit de reconnaître l'indépendance de la Corse, à condition de garder Calvi, Ajaccio et Bonifaccio. N'ayant pu s'entendre, la République signa le traité de Versailles qui n'est qu'une vente à réméré.

La République conservait le droit de souveraineté, mais elle devait rembourser les frais; elle acceptait, par un article secret, la somme de 200.000 livres par an, durant 10 ans et plus, si les circonstances l'exigeaient. C'était comme « marque d'amitié ». Mais pourquoi cette insertion dans le traité de Versailles? Surtout, pourquoi figure-t-elle dans la clause secrète? 200.000 livres tournoy, cela ferait 6 millions, en 10 ans, 60; ce n'est pas là une marque d'amitié, mais un paiement des « avantages politiques que la France devait retirer de la possession de la Corse » (1). Jusqu'à ce jour, tous les historiens, sans exception, ont été d'avis que la Corse n'a pas été vendue. Ce mot sonne mal; la vérité historique ne doit pas être cachée pour cela; en 1768, le bruit courut dans l'île que les Corses avaient été vendus « comme des moutons ! », mais à San-Nicolao, à Loreto, à Borgo, à Tenda, les Corses prouvèrent qu'on s'était trompé sur leur compte et qu'ils n'avaient rien de commun avec la gent moutonnaire. A Borgo, ils firent 700 prisonniers avec le colonel de Ludre; les généraux français, Narbonne, Marbœuf, Chauvelin, furent forcés de s'enfermer dans Bastia. La première campagne se termina à l'avantage des nationaux.

(1) Choiseul

La Corse faisait en ce moment l'admiration de l'Europe; un petit peuple de 120.000 habitants qui osait se mesurer avec une nation de 20 millions d'hommes !

Pour la deuxième campagne, Choiseul envoya en Corse 24.000 soldats commandés par le comte de Vaux. Celui-ci avait servi en Corse; à Ghisoni, une balle lui avait cassé un bras. En débarquant à Saint-Florent, où il avait donné rendez-vous à ses officiers, il leur dit en guise d'apostrophe : « Messieurs, le roi m'a chargé de vous dire qu'il n'est pas content de son armée. » C'était d'ailleurs un habile manœuvrier; il passa entre les villages de Vallecalle, Rapale et Pieve et fit tomber la résistance des nationaux.

Ce qu'on appelle improprement la bataille de Ponte-Nuovo n'est qu'une suite de combats isolés, dont deux seulement méritent d'être retenus : celui de Tenda d'abord; d'après le témoignage même des Français, les Corses se conduisirent comme de braves gens, montant à l'assaut d'une position sans tirer un coup de fusil; le deuxième, c'est l'attaque sous Lento : Clément Paoli, le colonel Murati, les commandants Peloni, Orsoni, Ornano avaient réussi à enfoncer l'avant-garde ennemie; il durent rétrograder parce que le colonel Wargemont, venant de Canavaggia, allait leur couper la retraite en s'emparant de Ponte-Nuovo. Une foule confuse s'immobilisa sur le pont parce que le général Paoli avait donné l'ordre d'en empêcher le passage; ce fut un arrêt funeste; les Français arrivèrent sur la colline qui domine la route; les décharges des coups de fusils à bonne portée sur une masse compacte tuèrent 250 hommes sur le pont même; 250 autres furent plus ou moins grièvement blessés.

Après cette malheureuse affaire de Ponte-Nuovo, Paoli expliqua l'ordre qu'il avait donné : « C'était seulement pour les débandés ».

Cet ordre, en effet, ne pouvait concerner des troupes en retraite, mais il manquait de précision.

On a écrit que Ponte-Nuovo décida du sort de l'indépendance. Ce sont plutôt les défections qui en sont la cause essentielle. Pendant que Grimaldi d'Asco et Gaffori assuraient dans leur rapport que tout allait bien à Tenda et dans le Costere, ils mentaient, car ils avaient fait l'un et l'autre leur soumission au comte de Vaux. Ce sont les embaucheurs et les traîtres qui ont fait perdre la guerre.

Ajoutons qu'attaquer l'ennemi sous Lento, c'était vouloir prendre le taureau par les cornes; Sampiero avait attendu les Génois aux Strette d'Omessa, et Bonaparte a reconnu qu'il avait eu raison.

Pendant que Paoli avait rétrogradé jusqu'à Vivario, Grimaldi se réunissait aux troupes françaises, et Gaffori allait, en procession, à leur rencontre. Un peu plus de dignité eût été de bonne mise.

L'au delà des monts résista : Narbonne faillit être tué près du pont de Peri; Abbatucci arrêta les vainqueurs à Vivario, et le curé de Guagno, Dominique Leca, surnommé Circinellu, ne se soumit jamais, estimant qu'il devait défendre son pays et rester fidèle à son serment. Il mourut à Ania, traqué, solitaire, invaincu.

La carrière politique du général Paoli ne se termine pas à Ponte-Nuovo. Après vingt ans d'exil, il revit sa patrie et présida encore à ses destinées; ce ne fut pas pour longtemps; les fureurs de la Révolution, les calomnies des chefs de parti qui aspiraient à sa succession, l'obligèrent à appeler les Anglais à son secours. Bastia et Calvi furent bombardées; redevenue française après les victoires de Bonaparte en Italie, la Corse se soumit définitivement en conservant pour Paoli « lu babbu » un ineffaçable souvenir.

Ce n'est pas comme homme de guerre qu'il faut juger Paoli, mais comme législateur, administrateur et philosophe.

« On peut être héros, sans ravager la terre ».

Il porta d'abord son attention sur les querelles intestines, grâce à une justice prompt, sévère, impartiale, il calma les inimitiés; les meurtres et les assassinats se chiffraient par centaines chaque année; ils tombèrent à trois dans l'au delà des monts.

Paoli créa une junte d'exécution et un tribunal-syndic. La junte devait poursuivre les criminels; le tribunal-syndic parcourait annuellement les provinces du royaume pour examiner la gestion des fonctionnaires et veiller à l'application des lois.

Paoli accompagnait souvent ce tribunal avec une escorte de 120 fusiliers. Comme une Providence tutélaire, ce tribunal empêchait qu'on fit tort au faible et à l'orphelin.

« Giustizia paolina », disaient nos arrière-grands-pères avec un sentiment mêlé d'admiration et de crainte.

« Peu nombreux sont les chefs de nation qui ont laissé un nom vénéré et des exemples à imiter, plus que le général Paoli. Il fit régner la concorde parmi

les populations divisées et substitua à la Révolution une forme de gouvernement appropriée aux besoins du pays.

« A une île pauvre et petite, il donna une belle place dans le monde. »

(TOMMASEO.)

★★

Voici quelques-unes de ses directives :

1° Le mérite ouvre toutes les portes. 2° C'est une grande vertu que de souffrir les injures privées. 3° La gloire a son temple éternel sur une montagne escarpée où les paresseux, les faibles et les lâches ne sauraient parvenir. 4° Les grands hommes font les grandes nations. 5° Arrêtez les criminels *per fas et nefas*. 6° Montrons-nous fermes dans l'adversité. 7° L'honneur vaut plus que la vie. 8° Si j'étais maître de la foudre, je m'en servirais pour la défense de la liberté. 9° L'éducation de la jeunesse a toujours été mon grand souci. 10° Il serait plus facile d'aplanir le Rotondo que de conduire un peuple sans morale. 11° Mon système politique est bien simple : les intérêts généraux d'abord, l'égalité à la base de toute institution; ensuite l'amélioration du sort de tous. 12° *Cuore in fronte e strada dritta* — c'est-à-dire franc et honnête. »

XVII

PAOLI COMME SAMPIERO SE PEINT DANS SES LETTRES

« 17 Octobre 1754.

« Mon cher Père,

« ... Rappelez votre courage ! voyez mon frère Clément, il fait honneur au nom qu'il porte. Je ne serais qu'un poltron, si je suivais vos conseils; je demande à servir ma patrie, et vous ne voulez pas ! Je ne vous connais plus ! On voit bien que le séjour de Naples a affaibli votre caractère, et le moment où vous avez quitté la Corse a été le dernier de votre gloire.

« Me parleriez-vous de crainte et de chimères, si je devais marcher à l'ennemi ? Et pourtant, il y aurait plus de danger pour moi, et moins d'honneur, de gloire et de profits. Elevez donc votre âme, et reprenez votre fierté naturelle. Autrefois, vous nommiez des colonels, aujourd'hui, vous ne pouvez faire de votre fils un simple lieutenant !...

« Je ne suis plus un enfant; je ne compte pas aller en Corse pour chasser; je vais sur la scène où je donnerai la mesure de mes talents et de ma vertu ».

(Traduit de l'italien).

2° A Padovani :

« 4 Mars 1906.

« J'ai assez vécu; s'il m'était permis de recommencer ma vie, je n'accepterais pas, si je n'étais pas sûr de me corriger des erreurs et des folies qui l'ont accompagnée. »

★★

3° Article 10, tiré du plan de réorganisation de la justice, proposé par le lieutenant Pascal Paoli et accepté par le Congrès de Caccia, le 22 juillet 1755 :

« La vie d'un homme est souvent en danger par intérêt, suspicion ou caprice. Les conséquences en sont funestes à l'ordre et au bon renom de la nation; les champs et le commerce sont délaissés, l'éducation des enfants négligée, les familles détruites, la dépopulation et la désolation partout.

« Pour soigner une maladie, il faut en découvrir la cause, et y adapter un remède adéquat. Les homicides en Corse sont favorisés par une mentalité spéciale qui taxe de lâche celui qui ne se venge pas; le point d'honneur est en jeu; l'outrage se lave dans le sang.

« La seconde cause est dans l'impunité; la vendetta devient ainsi un mal nécessaire. Les crimes restés impunis sont une cause de division. C'est en nous divisant que les Génois ont eu raison de nous. La vendetta n'est, dans le fond, qu'une justice personnelle, à défaut celle de l'Etat.

« Le pardon des injures n'est pas une lâcheté; c'est de la grandeur d'âme; celui qui pardonne triomphe de la haine, qui est la plus dérégulée des passions; il se montre ainsi un homme réellement fort. »

LECTURE

4° — *Un bon Tribunal. — La Cour Syndicale. — Son arrivée à Sartène*

« 3 Mars 1764.

« En exécution des sages délibérations du gouvernement, et heureux d'être utile à nos compatriotes, nous nous faisons un devoir d'annoncer notre arrivée dans la province de Rocca, pour remplir, autant que possible, notre charge de magistrats syndicateurs.

« Nous aurons à examiner la conduite de ceux qui ont une ingérence dans l'administration de la justice et des finances. Les autres recours seront aussi jugés par nous, afin de châtier les coupables et indemniser les victimes.

« Ainsi le veut la justice et le bon droit.

« Notre tribunal sera ouvert à Sartène, le 7 mars courant : ses assises dureront 10 jours et plus, si cela est nécessaire.

« Tous les citoyens qui auront à réclamer contre les magistrats ou autres, pour n'importe quelle cause, devront se pourvoir devant nous.

« Les réclamations, non motivées, seront considérées comme calomnieuses, et leurs auteurs punis selon notre libre arbitre.

« Pour que cet avis parvienne à la connaissance des populations, nous chargeons les « podesta » et pères du commun, d'en afficher une copie aux endroits ordinaires de ladite province, afin que nul ne puisse l'ignorer. »

UN RAPPORT DE LA COUR SYNDICALE

« Dans le but d'accomplir le devoir de notre charge, nous avons tenu le Syndicat à Sartène, pour la province de Rocca. Avec toute la diligence possible, nous avons examiné la gestion de chaque président, auditeur ou chancelier, ainsi que celles de leurs subordonnés.

« Les appels, en général, ne concernent ni injustices, ni extorsions, ni concussion, mais seulement les procès des parties qui se croient lésées.

« Nous n'avons relevé aucun manquement grave, contraire à l'honnêteté, au zèle et à la dignité personnelle des magistrats. Cependant, Jérôme Ottaviani a donné prise à la critique; dans diverses affaires, il n'est pas resté étranger aux protections; il a rempli souvent le rôle d'un avocat, non celui d'un juge. Les clients ont remarqué la mésintelligence qui divise Jérôme Ottaviani et Thomas Susini; ils n'ont plus confiance en eux.

« Nous les avons admonestés; que cela leur serve de leçon.

« Nombreuses ont été les réclamations contre Paul Costa, auditeur, pour avoir exigé ses honoraires trop tôt. Il est arrivé ainsi que les parties, s'étant conciliées, ont perdu leur argent; ce qui fait qu'on se méfie de lui. À l'avenir, il demandera ses honoraires au moment de rendre son jugement. Si, contre toute attente, il persistait dans ses errements, il devra restituer le double de la somme perçue indûment. S'il essayait d'abord de concilier les plaignants, il ferait voir qu'il est désintéressé. Pour les affaires criminelles, nous avons recommandé la promptitude et la sévérité.

« Le chancelier Antoine Orsini a manqué au décret de Son Excellence le général Paoli, en n'enregistrant pas les actes; nous l'avons trouvé aussi très négligent sur les comptes des revenus publics et pour d'autres motifs, nous l'avons suspendu de son office de notaire et de chancelier, jusqu'à ce que ses registres

soient en règle. Il se présentera alors devant Son Excellence et le suprême Conseil du royaume, pour être confirmé dans ses anciennes attributions.

« En plus, nous l'avons condamné à 100 francs d'amende.

« Quant au chancelier Augustin Pietri, il n'a été l'objet d'aucune réclamation; ses comptes sur les revenus de la nation sont tenus très exactement, et nous déclarons qu'il a bien mérité de la Patrie ! »

(Traduit de l'Italien).

Note. — Admirable institution que cette Cour syndicale ! Quels services immenses, elle rendrait encore aujourd'hui ! Avec elle, la justice n'était pas un vain mot; plus de tricheries politiques, plus de juges de partis, mais la paix entre concitoyens, et la fin des crimes. Quoi d'étonnant que J.-J. Rousseau ait écrit : « Je prévois que cette île étonnera le monde ! »

XVIII

ASSEMBLEE NATIONALE CONSTITUANTE

La Corse française

(Séance du 30 Novembre 1789)

Après la lecture des procès-verbaux et de plusieurs adresses, M. de Volney annonce qu'une insurrection a éclaté à Ajaccio, par les mécontentements que le gouvernement militaire a donnés aux citoyens de cette ville; il lit ensuite une lettre qui dit : « Un engagement a eu lieu entre civils et militaires. A Bastia, l'insurrection deviendra générale, à cause de l'incertitude où l'on vit; tantôt on assure que la Corse sera régie par un général, tantôt qu'elle sera cédée à la République de Gènes. »

Saliceti. — Je demande qu'il soit rendu, sur-le-champ, un décret, par lequel il sera déclaré que la Corse fait partie intégrante de l'empire français.

Marquis de Sillery. — Rien n'est plus juste que cette proposition; je propose de décréter, en même temps, que le pouvoir exécutif ne pourra céder aucun pays, ou partie de pays, sans consulter la nation.

Mirabeau. — Après avoir rendu ce décret, il s'en présente un autre : Tous les Corses qui ont combattu pour la liberté, et qui ne sont coupables d'aucun délit légal, auront la faculté de rentrer dans leur pays.

Le prince de Poix. — Si ce décret était rendu, il pourrait occasionner une révolte dans l'île. Je propose de consulter

le pouvoir exécutif avant de prendre parti.

Saliceti. — C'est la Corse, elle-même, qui réclame ses enfants pour devenir citoyens français.

Mirabeau. — Je ne pense que personne, ici, puisse regarder comme coupables, des citoyens dont le seul crime serait d'avoir défendu leur patrie et leur liberté. J'avoue, Messieurs, que ma première jeunesse a été souillée par ma participation à la conquête de la Corse, mais je ne m'en crois que plus obligé à réparer envers ce peuple généreux, ce que ma raison a représenté comme une injustice.

MM. Bousmard et de Gozon déclarent que ces mots : « après avoir combattu pour la liberté » étaient injurieux pour la mémoire du roi.

M. de Salles. — Cet amendement est aussi injurieux pour les Corses.

Tumulte, demande de rappel à l'ordre.

Mirabeau. — On dirait que le mot « liberté » fait, sur quelques-uns, le même effet que l'eau sur les hydrophobes, etc. etc. . . .

La motion est adoptée après une vive discussion.

**

Séance du 21 Janvier 1790

Réclamation de la République de Gènes 25 décembre 1789

Le mémoire de la République de Gènes dit en substance : « En cédant la Corse à la France, la République s'en était réservée la souveraineté; elle ne pouvait être libre et indépendante, ni passer sous la domination d'un autre souverain, ni être sujette à un nouveau système, contraire à celui qui a été fixé par le traité de 1768. La Corse ne peut donc faire partie intégrante de la France, sans l'adhésion de la République. »

Mirabeau. — Je propose d'ajourner la demande de la République à un temps indéfini.

Saliceti dit qu'il n'y a pas lieu de délibérer sur cette demande. *Garat* est du même avis.

Barnave. — Le sort de la Corse dépend de ses habitants; ceux-ci demandent à faire partie intégrante de l'Empire français; il n'y a pas lieu de délibérer sur la demande de la République.

L'*Abbé Maury* fait remarquer que de plus amples recherches sont nécessaires sur la nature du traité.

Despremesnil est surpris que les Génois réclament la souveraineté de l'île; il croit qu'une puissance étrangère en a suggéré l'idée à la République.

Robespierre est du même avis : « Il ne faut pas ajourner la question, ce serait donner de la consistance à une réclamation absurde. »

Preennent part ensuite à la discussion, MM. de Montemart, du Châtelet, *Mirabeau*, *Colonna Cesari*, *Petion*, *Villeneuve*, *Emery*, etc.

De Buttafoco dit qu'une prorogation ne produirait que des désordres; qu'au surplus, les Corses préfèrent le diable aux Génois.

A la fin de la séance, l'Assemblée décrète qu'il n'y a pas lieu de délibérer sur le mémorial présenté par la République de Gènes.

XIX

BONAPARTE

La famille Bonaparte est originaire de Sarzana, en Ligurie. François Bonaparte est arrivé à Ajaccio comme simple soldat; son petit-fils Jérôme était chancelier (1540). Il y avait donc plus de deux siècles que les Bonaparte habitaient la Corse, quand ils commencèrent à jouer un rôle politique.

Napoléon Bonaparte est né le 15 août 1769; sa santé resta chancelante jusqu'à l'âge de 3 ans.

On a écrit bien des choses sur l'enfance de Napoléon. Le mieux est de s'en tenir au récit de sa mère : « Son fils battait le tambour, maniait un sabre de bois, dessinait des soldats; ardent au travail et montrant du goût pour les chiffres. »

A retenir aussi l'aveu de Napoléon : « J'avais le caractère impétueux; j'étais d'humeur turbulente, querelleur, agressif, me battant avec mon frère Joseph, et l'accusant ensuite injustement auprès de notre mère. »

A Brienne, à Paris, il se montra élève sérieux, taciturne, ne sortant de son flegme habituel que lorsque quelques camarades se moquaient de lui. *De Napoléone*, ils ont fait « la paille au nez ! » « Que de rouffées, j'ai données alors ! » dira-t-il à Sainte-Hélène.

Sous-lieutenant à Valence, il aime Mlle de Saint-Germain, « ses vertus, sa beauté. »

Mlle de Saint-Germain était, en effet, une personne accomplie; mariée à M. de Montalivet, elle fut nommée dame d'honneur de l'impératrice; sa réponse mérite d'être conservée : « La femme, dit-elle, a une mission en ce monde; je regarderais comme une calamité la faveur impériale, si elle m'empêchait de soigner mes enfants et mon mari. »

A Auxonne, c'est le temps des privations; il partage avec son frère ses maigres appointements, et lui sert de père et de maître.

Son ami de Mazis lui conseille de se reposer; il répond par ces vers de Pope:

« Plus notre esprit est fort, plus il faut
[qu'il agisse :
« Il meurt dans le repos, il vit dans
[l'exercice. »

Ses livres étaient ses compagnons; quand il se met en route pour la Corse, sa malle n'est pas remplie de beaux costumes, mais de bons livres.

Il est plein de mépris pour les sociétés corrompues: « Il reste Corse de cœur et d'âme; Corse des pieds à la tête ». (Chuquet).

En congé dans sa ville natale, il a été pris dans l'engrenage politique; il a contre lui, Peraldi et Pozzo-di-Borgo. Pour gagner les élections, il n'hésite pas à faire enlever Murati, l'un des trois commissaires-délégués pour présider le bureau du scrutin. C'est son premier coup d'Etat.

Il se sépare de Paoli, au moment où celui-ci, poussé à bout, a appelé les Anglais à son secours; sa famille dut quitter précipitamment Ajaccio, il courut de grands dangers; il a des amis dévoués à Bocognano, Ucciani, Bastelica: Costa, Salini Philippe, Fumaroli Dominique (1) accompagnent Mme Letizia, Mariana et Paulette (Elisa et Pauline), elle resta cachée, du 25 mai au 1er juin 1794. En ce moment, une escadre française parut dans le golfe d'Ajaccio; le jeune Bonaparte s'y trouvait; il fit embarquer sa mère et ses sœurs pour Calvi et Marseille, d'où il rejoignit Toulon.

Son étoile s'était levée!

« La réputation de Bonaparte date de ce siège; si les militaires instruits lui présagent un brillant avenir, s'il laisse depuis cette époque, à ceux qui l'ont vu à l'œuvre, la plus avantageuse opinion de son caractère et de ses capacités, c'est qu'il est le preneur de Toulon. » (Chuquet).

« Le jeune Bonaparte débuta par un coup de maître, en faisant tomber la place, sans travaux d'approche et sans brèche ». (Colonel Noël).

Marmont raconte dans ses mémoires que le jeune commandant d'artillerie a tout dirigé, tout mis en mouvement; rien n'a été fait sans lui.

Barras admire cette âme forte, insensible à la souffrance, maîtresse d'un corps, dont la frêle machine suffit à toutes les tâches; il admire son merveil-

leux coup d'œil, ses aptitudes précoces dans l'art militaire et ce génie guerrier qui se développe ».

Toulon était défendu par 20.000 Anglo-Espagnols-Napolitains, et par les escadres alliées. Il passait, comme aujourd'hui, pour un camp retranché, le plus vaste et le plus redoutable du monde.

En arrivant devant la ville, Bonaparte est frappé par la position du fort de l'Aiguillette. Toute sa pensée se concentre sur ce point; il construit la fameuse batterie des hommes sans peur. Une tempête de coups de canon s'abat sur lui; les canonniers abandonnent leurs pièces; lui seul n'a pas fui.

Au moment de l'assaut, le vent et la pluie font rage; le général en chef est sur le point de contremander l'attaque. Bonaparte survient et le persuade qu'il ne faut pas s'arrêter pour ce motif: « Le mauvais temps est un auxiliaire précieux pour l'assaillant. » L'un des premiers, il saute dans le fort, tous les canonniers anglais se font tuer sur leurs pièces; la ville est évacuée.

Le 22 décembre 1793, Bonaparte est nommé général de brigade; c'est le prélude des joyeux carillons de Lodi, d'Arcole et de Rivoli.

XX

LECTURE

Le génie de Bonaparte

D'après Chuquet, les qualités de Bonaparte ont été développées par l'étude et portées à leur comble, par un travail incessant.

Examinons la question de plus près; il y a d'abord les causes physico-chimiques; elles sont fatales; on hérite toujours des qualités et des défauts de ses parents. L'exaltation du patriotisme corse en 1768 est à noter; l'armée française venait d'être battue à Borgo; Charles Bonaparte avait assisté Paoli, en qualité d'aide de camp. C'est lui qui a composé le vibrant appel aux patriotes. Il y a lieu de tenir compte de l'état d'esprit des conjoints Bonaparte, dont la répercussion a dû se faire sentir sur un enfant conçu, précisément, après la victoire de Borgo.

J.-J. Rousseau a écrit que la première qualité des grands hommes est « la force d'âme ». Barrès appelle Napoléon un professeur d'énergie; mais de l'énergie, Zampaglino et Picconi (1) en avaient autant que lui. Il faut chercher autre chose; dans l'histoire de Bonaparte, ce

(1) Fumaroli Dominique, compère de Mme Letizia (acte de naissance, février 1784) (Eccia-Suarella). 1784.

(1) Zampaglino et Picconi, c'est-à-dire Bonelli et Morelli, de Bocognano.

qui surnage, c'est un travail extraordinaire, et ce travail, un adolescent l'accomplit; c'est la maîtrise de soi, sa méthode de lecture, consistant à noter les idées, à les comparer, à les méditer.

Le jeune Bonaparte savait lire; son intelligence se développait d'une façon continue, sa tête l'indiquait assez, du reste; elle était énorme, tandis que son corps restait frêle et délicat; la croissance n'était pas normale.

Je me servais volontiers d'une comparaison vulgaire: Bonaparte ressemble à un coureur qui s'entraîne tous les jours; après de longs exercices, il fournit des traits incroyables. Pour arriver au génie, Bonaparte s'est entraîné avec une ardeur et une tenacité telles, que, seuls, quelques travailleurs de la pensée peuvent en mesurer l'étendue et la profondeur. On comprend ainsi la remarque de Sieyès: « Ce jeune homme sait tout. »

Deux points sont acquis: énergie, intelligence; on peut en noter un troisième; il concentre ses efforts sur l'histoire, la géographie, les mathématiques, afin de porter ses facultés sur un seul point, le point essentiel, le point de pénétration. Ainsi, il réunira toute l'artillerie de la garde, pour faire tomber un coin de l'armée ennemie, où il se jettera dans les marais d'Arcole, où il multipliera les attaques pour cacher la manœuvre décisive.

On conçoit alors, qu'avec de l'énergie et de l'intelligence, portées à un si haut degré de perfection, on puisse se frayer un large chemin; mais ne faut-il pas l'occasion favorable pour le développement de ces précieuses qualités? N'a-t-on pas écrit, avec raison, que les événements font les hommes. En cela, la Corse le servit admirablement, et de mère et de maître, à cause de ses inimitiés, de ses partis, de sa pauvreté même. Au contact de multiples difficultés, des mouvements populaires, des périls de mort, Bonaparte devint souple, pratique, et prompt. La promptitude! Voilà bien ce qui le distingue des généraux de son temps; nul ne l'a approché à cet égard. Chez lui, la pensée a la rapidité de l'éclair, et l'exécution suit de près la conception. La Révolution survint au bon moment; il y trouva un champ d'exercice qui lui convenait, et qu'il parcourut en maître.

Le génie de Bonaparte semble né de l'association du travail et de l'intelligence aux prises avec de grandes difficultés.

On est confondu, cependant, de le voir épargné là où d'autres auraient succombé. Il est né peu viable; sa santé reste incertaine; Mme Bonaparte a voyagé à pied toute une journée dans des précipices pour pénétrer dans le Niolo par le Sud et a passé plu-

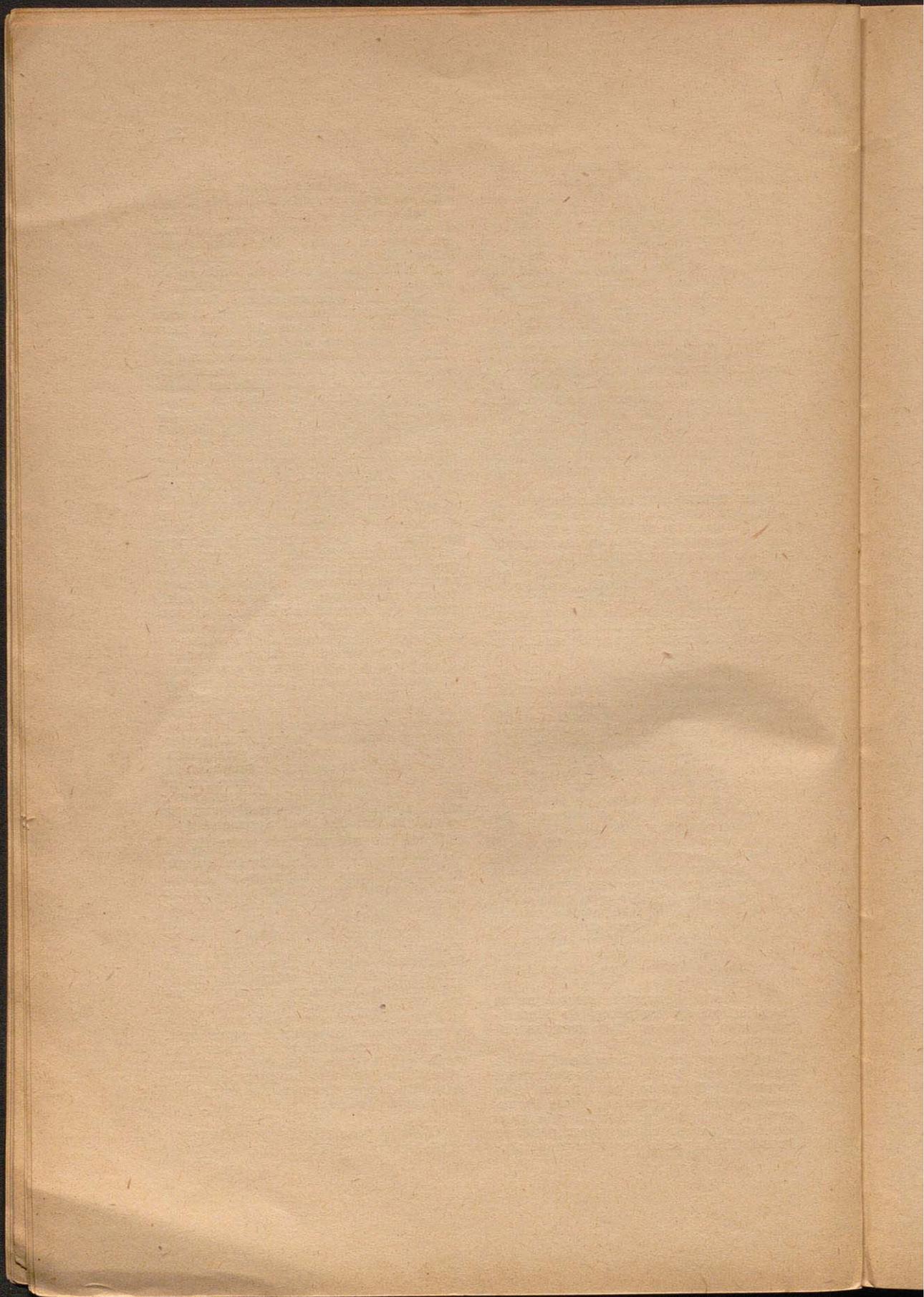
sieurs journées à cheval au moment où les avortements sont faciles; dans les eaux du Liamone, elle a failli se noyer; quand il vint au monde, il n'y a pas de sage-femme pour le recevoir; durant une procession de l'abbé Recco, une balle siffle à ses oreilles; la Saône, où il prend son bain, est aussi tendre pour lui que le Liamone; à la Maddalena, il faillit être prisonnier des Sardes; à Bonifacio, un matelot qui allait pour le tuer est à l'instant percé au cœur par le poignard de Marinaro; des amis dévoués le délivrent des mains de Picconi, et les gendarmes n'osent l'arrêter chez Levie; une décharge de fusils, à Provenzale, ne produit aucun effet; à Toulon, un boulet de gros calibre passe si près de lui qu'il est renversé comme un fétu de paille; en quittant La Seyne, pour attaquer le fort de l'Aiguillette, une balle blesse le cheval qui le porte, mais se garde de toucher au cavalier; à l'assaut de la redoute anglaise, il reçoit un violent coup de baïonnette qui ne met pas ses jours en danger; à Arcole, c'est miracle qu'il n'ait pas été tué, non, c'est Muiron, en se plaçant devant lui, qui recevra le coup mortel; le 18 Brumaire, des poignards vont lui percer le sein, quand des grenadiers arrivent à son secours; la machine infernale brise seulement les carreaux de sa voiture; à Ulm, une balle l'égratigne à peine; à Arcis-sur-Aube, il pousse son cheval sur un obus fumant; à Brienne, la lance d'un cosaque effleure sa poitrine; d'un coup de pistolet, le général Gourgaud l'étend à ses pieds; à Fontainebleau, à la suite de la trahison de Marmont et de la lâcheté des maréchaux, il est décidé à en finir avec la vie; il avale une forte dose de poison qui ne lui occasionne que des vomissements; enfin, à Waterloo, il cherche partout la mort, qui fuit dès qu'il approche.

Il était réservé pour une autre fin.

Alors apparaît la main du Destin, qui l'a conduit dans les passages dangereux, donnant ainsi quelque créance au monde des divinités tutélaires dont parlaient les anciens.

En racontant de si belles choses au souvenir de Sampiero, de Paoli et de Bonaparte, l'esprit s'élève par degrés vers une atmosphère calme où rien de nos vaines querelles ne saurait le troubler. Là, je vois d'autres enfants de la Corse demandant au travail et à la méditation l'étincelle de génie qu'il faut pour parcourir brillamment une carrière; je vois, dis-je, des enfants de la Corse honorer leur pays, affermir sa réputation et prouver que notre race ne saurait dégénérer.

*Gloire immortelle de nos aïeux
Sois-nous fidèle !...*



CINQUIÈME PARTIE

XXI

LA POLITIQUE

Qu'ont fait les Corses depuis 1789 ?

Ils se sont battus sur tous les champs de bataille, en Europe et aux colonies ; chez eux, ils ont fait une politique de tricherie, de haine, de vénalité et de sang.

La lutte entre Paoli et Saliceti fut une querelle de domination. Il s'agissait de la succession — *di lu babbu* — ; mais comme *lu babbu* n'était pas pressé de mourir, il fallait lui octroyer un congé anticipé ; pour cela, on eut recours à la calomnie ; c'était Paoli qui avait fait manquer l'expédition de Sardaigne. « Suis-je responsable de la lâcheté des troupes que je ne commande pas ? » dit-il. Mieux que cela, il voulait donner la Corse aux Anglais.

Bien des témoignages honorables ont fait table rase de toutes les accusations tendancieuses de ces temps de troubles. On sait que Paoli fut obligé d'appeler les Anglais pour se défendre contre les forces de la Convention. Un de ses principaux accusateurs, le prince Lucien Bonaparte, a écrit dans ses mémoires une rétractation sublime qui suffit à réhabiliter la mémoire de l'illustre général. Paoli était sincère quand il disait : « Je ne suis pas l'ennemi des Anglais, mais je suis encore moins parjure ; si je voulais rester Anglais, je n'aurais pas pris le chemin de Paris. »

Le prince Lucien, en homme d'honneur, a déchargé sa conscience devant la postérité : « Entraîné par les cris et les trépignements des tribunes, j'en vins bientôt à raconter tout ce qu'il fallait pour les exciter davantage ; je peignis Paoli comme ayant abusé de la confiance nationale et comme n'étant rentré dans l'île que pour la livrer aux Anglais. La solitude et le repos calmèrent mon esprit ; l'image de Paoli, si longtemps l'objet de mon culte, vint

porter dans mon âme un trouble profond qui ressemblait à du remords. Je me répétais ses conversations, je venais de débiter précisément et sans préméditation le contraire de ce que j'entendais depuis plusieurs mois d'une bouche révéérée. »

La guerre fratricide de 1793 constitue le plus grand des crimes commis en Corse et ce crime a ses racines dans la politique.

Du temps du Premier Empire et de la Restauration, il y eut une accalmie ; en 1848, le suffrage universel reprit ses droits et ses errements. Le mode de scrutin a été souvent modifié par esprit de parti ; le meilleur est, sans doute, le scrutin de liste à la majorité relative.

La République n'est plus contestée ; son rôle est de dominer les partis.

La plupart des fonctionnaires continentaux sont animés des meilleures intentions ; à leur arrivée en Corse, il se produit un travail d'isolement, de diplomatie, de mouchardise pour accaparer les faveurs d'un chef. Bien malin celui qui ne succombera pas à la longue !

Nos administrateurs à tous les degrés peuvent-ils faire le bonheur de la Corse ? — Oui ! — Le voudront-ils ? — Oui ! — Le pourront-ils ? — Oui ! à condition qu'on les délivre de la politique.

A ce compte, nos parlementaires n'y perdront rien, car leur vie est un tourment, une agitation perpétuelle.

Prenons, au hasard, dix naires, conseillers généraux, députés et sénateurs ; sur ce nombre, huit se sont ruinés ou près de l'être ; deux ont pu goûter du gâteau promis à tous. Eh bien ! malgré tant de déboires, la politique reste triomphante : « C'est la seule industrie prospère chez nous. Le suffrage universel a procuré à la Corse les tyrannies locales, l'incurie administrative qui stérilise l'effort individuel, produit l'impuissance, engendre le trouble, obscurcit les consciences, gaspille le temps et maintient l'agitation. »

Ne faut-il pas rappeler, pour mémoire, les élections de 1925, 1929 et 1930 ? Jamais on n'a vu tant d'acharnement, de folies, de dépenses somptuaires ! L'argent a joué un rôle indigne des compatriotes de Sampiero, Paoli et Napoléon.

Pratiquement, pourrait-on trouver un remède à cette pénible situation ? Il suffirait de remettre en vigueur quelques-unes de nos vieilles institutions : 1° aucun conseiller ne pourra être élu président du Conseil général deux fois de suite ; 2° revenir à l'ancienne Cour syndicale, avec les mêmes prérogatives que du temps de Paoli ; 3° formation d'un troisième parti dans toutes les communes comme élément modérateur, patronnant toujours une liste de conciliation.

Frédéric Masson a écrit : « Si les Corses employaient leurs efforts autrement qu'en politique, il y aurait de quoi conquérir des empires. »

Nos compatriotes, dont l'intelligence n'est pas contestée, reçoivent, par la politique, un démenti formel.

XXII

LA GUERRE

Il y a d'abord celle de 1870, le pays n'a pas souffert autant qu'en 1918 ; il n'en est pas moins vrai que la Corse a connu la misère en 1870. Ce fut bien « une année terrible ».

Les Corses qui ont pris part à cette guerre étaient plus de 30.000, contingent supérieur à ceux des autres départements. Les prisonniers racontaient leurs souffrances ; les maladies, la vermine, la faim, les mauvais traitements : « Chaque matin, on trouvait 10 à 12 morts dans les baraques ».

Un fléau ne va jamais seul. La Corse fut ravagée par la petite vérole ; les personnes qui n'avaient pas été vaccinées — c'était le plus grand nombre — furent décimées. Des villages de 600 habitants enregistrèrent jusqu'à 40 décès, imputables à l'épidémie. Les malades ne formaient qu'une plaie des pieds à la tête.

« La petite vérole, disait-on, a fait autant de victimes que la guerre. »

C'est comme en 1918 ; la grippe espagnole en a fait bien plus.

En Corse, on ne vit pas la République de bon œil ; « *A Repubblica in casa tua !* » criait-on à un adversaire ; dans les églises, on chantait encore après la chute de l'empire le « *Domine salvum fac, imperator nostro Napoléone* ».

Pour la Grande-Guerre, la Corse est allée au delà de son devoir. Par bêtise ou par zèle, le général-gouverneur avait

mobilisé tous les hommes valides jusqu'à 48 ans. Ajaccio et Bastia se remplirent de soldats aussitôt après la déclaration de la guerre, ce ne fut pas sans désordre.

A la fin d'octobre 1914, 45.000 hommes s'étaient embarqués pour la métropole ; dans la suite, les départs des conscrits se firent sans interruption.

Rien de plus impressionnant que les quais de Bastia aux départs et à l'arrivée des bateaux ; la jeunesse ne trahissait aucune des préoccupations qui précèdent les grands dangers ; nos jeunes gens allaient ou revenaient des tranchées aussi calmes que s'ils devaient assister à une partie de plaisir ; « Bon sang ne sait mentir », a dit le général Mangin ; telle qu'on la connaissait, la Corse ne pouvait manquer de maintenir intact celui de ses héritages dont elle est justement jalouse, « la gloire des armes ».

Elle a payé l'impôt du sang, puisque 12.000 de ses enfants sont morts et que plus de 20.000 ont été plus ou moins blessés.

Les désastres de 1914-1918 serviront-ils de leçons ?...

Quand des hommes bien intentionnés, sans doute, parlent de paix et concorde universelles, celui qui s'est pénétré, non de fictions, mais des enseignements du passé, reste perplexé et presque sceptique ; les hommes oublient vite, trop vite !...

Des mausolées se sont élevés partout ; on s'est attendri au souvenir des vaillants tombés au champ d'honneur, mais quoi ! tout a une fin. Voyez cette jeune veuve, elle était brune, et elle est devenue blonde, ses cheveux sont coupés, ses jupes courtes ; « Ne t'en fais pas ! ».

Elle passe sans détourner la tête devant la colonne funéraire ; tous les trimestres, elle encaisse 1.500 francs, cadeau du mort qu'elle croyait aimer.

Ingratitude, oubli des plus saintes choses ! Le malheureux disparu de ce monde meurt une seconde fois dans son froid tombeau.

« Console-toi ami, voici ta mère ! Age-nouillée, le corps courbé par la douleur, elle murmure des mots inintelligibles, écoutez : « *O lu me figliolu da me tantu amatu, u to nome ce, ma tu no !* »

« Comme ils se sont donnés », s'écriait un touriste.

La Corse a été un des facteurs de la victoire. C'est en appliquant les principes de Napoléon I^{er} « afin de n'être pas trop son mauvais élève » (1) qu'on a gagné la bataille de la Marne. On sait que Foch tira de son centre la 42^e division pour la transporter à Linthe, à

(1) Foch.

12 kilomètres de Saint-Prix. A l'improviste, cette masse d'hommes lancée sur un ennemi épuisé, triompha de la résistance des Allemands. Et qui commandait la 42^e division ? A qui Foch avait-il confié les destinées de la France ? Au général Grossetti. N'est-ce pas aussi Grossetti qui sauva Dunkerque et Calais ?

Est-ce tout ? « La guerre de 1914, dit encore le général Mangin, a trouvé la Corse à son rang de bataille : le premier ; ses enfants se sont distingués dans tous les grades, comme dans toutes les armes ; en particulier dans les troupes d'élite ou de choc, les troupes coloniales ; le général Graziani, modèle d'une vie militaire, qui finit la guerre à la tête de l'armée d'Italie ; le commandant Leandri, couvert de blessures, véritable chevalier sans peur et sans reproche, le premier chef de bataillon qui ait reçu la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur.

« On ne saurait oublier que les Corses, aussi bons marins que soldats, ne se sont pas moins distingués sur mer que sur terre, qu'ils aient appartenu à la marine de guerre ou de commerce. Sur 40 prix décernés aux capitaines qui se sont signalés durant les hostilités, 20 ont été attribués à des Corses. »

« Aux Eparges, durant vingt jours, qui a commandé l'infanterie d'attaque ? C'est un Bastiais, le colonel Maurel ; en 1917, c'est encore à lui qu'on a fait appel pour dégager Maussy ; ses trois régiments remportèrent un gros succès : 1.000 prisonniers, 50 canons

« Quel trait plus symbolique que celui du lieutenant Giacomini ? Prisonnier, menacé de mort, il conduit les Boches près des lignes françaises, durant la nuit : « Ne tirez pas ! nous sommes Français ! — Tirez ! clame Giacomini, « voilà l'ennemi ! » Et, comme par miracle, il se sauve dans les ténèbres.

« Si l'on voulait raconter les actions d'éclat des Corses, durant la Grande-Guerre, il y aurait de quoi remplir des volumes : à Dixmude, on a cité un héros : l'amiral Pugliesi-Conti, d'Ajaccio. Dans notre Livre d'Or nous relevons plus de 2.000 nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur ; la médaille militaire a été donnée à 8.000 de nos compatriotes, quant aux croix de guerre, elles ne comptent pas.

« L'épouvantable tribut de sang et de souffrances sous toutes ses formes payé par les Corses pour la conquête de l'empire colonial français, matérialise, dans sa tragique synthèse, les sublimes vertus que les Insulaires ont mises au service de la Patrie depuis l'année 1763. »

(VALLICIONI.)

Le général Mangin a eu donc raison d'écrire : « La guerre a trouvé la Corse à son rang de bataille : le premier ! »

XXIII

EXODE DES POPULATIONS

Ce n'est pas seulement de nos jours que l'esprit d'aventure hante les têtes corses ; déjà au temps de Sampiero, nos aïeux étaient nombreux à Marseille, Gènes, Florence, Livourne, Rome, Venise. On en trouvait jusqu'en Ecosse.

C'est bien le cas de dire : les Corses sont partout !

Le consul génois à Marseille écrivait à son gouvernement, en 1564 : « Les Corses, à Marseille, sont plus nombreux que les Marseillais ». Celui qui a lu cette lettre n'est pas étonné d'entendre dire à M. Flaissières : « Marseille est la plus grande ville de la Corse ! »

En général, on ne se figure pas exactement nos relations avec le continent depuis le xv^e siècle jusqu'à l'invention de la machine à vapeur ; le Cap Corse possédait une centaine de voiliers qui alimentaient un commerce actif en fruits, vins, poissons, huiles et bois. Par un vent favorable la distance de Livourne, Gènes et Marseille était vite franchie.

Plus tard de hardis pionniers s'aventurèrent jusqu'en Amérique, surtout au Venezuela. Beaucoup d'entre eux y moururent encore jeunes, d'autres réalisèrent de belles fortunes, et le premier de leur souci était de revoir le pays natal et d'y construire une maison moderne ; c'étaient de vrais Corses ! Parmi eux, pas un déraciné ! Cet exode date d'une centaine d'années ; il était restreint ; le Cap ne cessait pas, pour cela, d'être habité. Aujourd'hui, les commodités des villes, les facilités de la locomotion, les transactions commerciales, le désir d'améliorer sa position, d'éviter les difficultés de la vie insulaire, ont transformé profondément notre situation économique. Bon nombre de hameaux, qui avaient leur raison d'être jadis, vont disparaître à bref délai ; ce n'est pas un grand malheur ; il y aura de nouveaux groupements plus avantageux ; le danger est dans l'expatriation, dans le nombre effrayant des Corses qui vont à Marseille, Lyon, Paris, Nice, aux colonies et ne retournent plus.

On cite certains quartiers du Cap Corse où les maisons sont fermées comme des tombeaux. Si cet exode continue, le Sacrum promontorio de Ptolémée sera réellement sacré, parce qu'il n'y aura plus que des morts.

Rogliano avait 1.770 habitants en 1871, il v en a 1.173 ; perte de 597 habitants en 47 ans ; on peut donc faire ce calcul

fixant sa fin prochaine, si rien ne vient arrêter l'expatriation.

$$x = 47 \times 1.173 : 597 = 92 \text{ ans.}$$

Cet exode n'est pas particulier au Cap; il se fait sentir partout avec plus ou moins d'intensité. Les retraités s'établissent à la ville: « Pourquoi avez-vous abandonné la demeure ancestrale? — Vous faites du sentiment? — Non pas! Vous ne savez pas ce qui se passe au village? — Dites toujours. — Au village, on fait de la politique, on joue aux cartes, on médite de son prochain, on y souffre la faim, on n'y trouve, même pas en payant, une personne charitable qui vous procurera un peu de bois et une cruche d'eau. »

Un autre me dit: « Chez nous, il n'y a plus que des vieux et des jeunes filles. — Les garçons s'en vont de bonne heure? — Oui. — Pourquoi s'en vont-ils? — Pour améliorer leur position; l'an dernier nous avons eu des fonctionnaires coloniaux; ils se promenaient en auto, habillés richement, dédaignant jusqu'aux patriciennes jadis si recherchées; le contraste est frappant; la conclusion ne se fait pas attendre: « Allons aux colonies!... »

« J'ai 2.000 francs par mois, m'assure un douanier marocain; jamais j'ai eu autant d'argent à ma disposition. »

Avenue de la Victoire, à Nice: « Bonjour, ami; quelle heureuse rencontre! — En effet, je partage ce bonheur; asseyons-nous et causons. — Qu'y a-t-il de nouveau à Bastia? Le Cymbalo est toujours au poste? — Je m'en doutais. — Jamais il désertera. — Ne m'accusez pas, je gagnais 400 francs par mois à Bastia, j'en ai 900 ici, etc., etc. »

Me voilà à Marseille: « J'ai le plaisir de vous saluer, M. le professeur, vous avez oublié Bastia? — J'ai été obligé de m'établir ici pour l'éducation de mes enfants. »

Un de nos compatriotes parisiens tient le même langage: ses enfants ont de l'ambition; l'un veut être préfet, l'autre général, un troisième premier ministre: « Vous comprenez? — Oui, je comprends surtout ce garçon qui veut être premier ministre, il a toutes mes sympathies, etc. »

L'exode des populations corses revêt donc un caractère nettement pratique: l'intérêt. Que les Corses s'expatrient pour être des chefs, cela se comprend, mais non pour devenir gendarme, gardien de prison, cantonnier, garde forestier, expéditionnaire, agent de police; on ne me contredira pas quand j'affirmerai que le métier de cultivateur est aussi honorable et plus lucratif: tout se vend à des prix très rémunérateurs; l'aisance existe dans les familles laborieuses.

« C'est quand la terre récompense lar-

gement les fatigues de l'agriculteur qu'il la quitte!

Qu'il est loin le temps où le général Gentile écrivait de Corfou: « Je veux terminer mes jours à Nonza; les richesses et les douceurs des autres pays ne me feront pas changer d'idées. »

Ce n'est plus la même mentalité: la patrie est là où on est bien. Non pas! La patrie est là où on a enterré son père, on peut s'en éloigner, mais il faut y retourner et y mourir. Les déracinés sont des ingrats! La Corse se venge de ces fils sans entrailles; à la deuxième génération leurs enfants sont abâtardis parce qu'elle ne les nourrit plus de sa sève puissante.

Le remède? dira-t-on. — Difficile! La mentalité d'un peuple ne se modifie pas en peu de temps. Autrefois, il y avait un courant humain de la plaine à la montagne, c'est l'inverse en ce moment; le montagnard aspire à être citadin. Mais l'Etat n'est-il pas le premier coupable, quand il distribue des milliards aux villes pour la construction des maisons dites à bon marché, sans compensation pour les campagnes? Mieux vaudrait encourager le retour aux champs en accordant des primes pour frais de premier établissement et offrir des logements gratuits pour un an, soit à des familles corses, soit à des familles italiennes.

On a parlé d'un plan d'action d'une commission d'études, composée de techniciens; l'initiative en revient aux pouvoirs publics; l'entreprise est patriotique et digne d'être tentée.

XXIV

LES INCENDIES

J'ai vu bien des maquis en flammes depuis cinquante ans! Aucun n'a égalé celui de 1927; le pays a été brûlé de Ponte-Nuovo à Ersa. Dans certains endroits du Cap, le feu a franchi la route et ne s'est arrêté qu'au bord de la mer; il n'a épargné ni les vignes, ni les maisons, ni les troupeaux, ni les bergers.

Rien de plus désolant comme ces régions désertiques, impropres à toute culture par manque de terre végétale. Dès l'arrivée à Ponte-Leccia, une impression de tristesse s'empare du voyageur et l'étreint jusqu'à Venaco. La terre ne nourrit plus son homme; par suite du rayonnement nocturne que les forêts auraient diminué, elle devient aussi froide que les régions polaires.

Jadis, tout l'intérieur de la Corse était boisé; les bosquets de pins et de chênes verts échappés au feu en témoignent suffisamment.

Le coupable ? Cherchez à qui profite l'incendie : c'est le berger. Aux premières pluies d'automne, grâce à la cendre des maquis, la terre se recouvre d'une végétation luxuriante; d'abondants pâturages doublent la quantité de lait.

L'arrondissement de Bastia a été le plus éprouvé; la région de Porto-Vecchio et de Venaco viennent après.

A Calvi, Ajaccio et Sartène, la mentalité du berger n'est plus la même: « Vous ne mettez pas le feu au maquis, vous autres ? »

La réponse est d'un sage : « On sait où l'on met le feu, on ignore où il s'arrêtera. »

Voici un cas : au moment de la bénédiction annuelle des troupeaux, le feu a été mis en trois endroits différents de la commune de P...

« Le berger, a dit Piobb, est un des principaux facteurs de la misère corse. »

Il n'est pas question de diminuer ni chèvres, ni vaches, ni brebis, mais seulement de supprimer les incendies. Napoléon 1^{er} retenait la négligence des préfets et les menaçait de leur donner une autre destination. Il ordonna à Morand de fusiller celui qui se rendait coupable d'incendie prémédité, et l'on savait que Morand ne connaissait pas la plaisanterie. Paoli rappelait aux Podesta et aux Pères du commun, les devoirs de leur charge. Pourquoi les incendies sont-ils si fréquents ? Parce que l'impunité pour ce genre de crime a été toujours assurée. Le coupable est difficile à dépister, d'ailleurs. Quand le feu a été aperçu, il s'est pourvu d'un alibi qui mettra la justice en défaut. Voici un moyen employé avec succès : la bouse desséchée du bœuf brûle lentement; cette bouse alimentera une mèche soufrée, laquelle communiquera le feu au maquis; pendant ce temps, le misérable, ayant préparé son coup, fumera tranquillement sa cigarette dans un estaminet.

On accuse les bergers d'avoir des complices, d'être toujours des partisans du maire et les amis des gardes champêtres.

Le plus souvent, le feu éclate au moment où souffle le vent, d'où la difficulté de l'éteindre; il faut donc chercher autre chose; en cas d'incendie, si le coupable n'a pas été arrêté, tous les bergers seront obligés de quitter la commune pour huit jours. Une mesure semblable est-elle légale ? — Puisque la loi autorise l'expropriation pour cause d'utilité publique, comment peut-elle empêcher de donner un congé de huit jours pour le même motif ? C'est bien la collectivité qui est en jeu ? 2^o Faire arrêter par présomption, ceux que l'opinion publique désigne comme coupables; 3^o accorder une prime à celui qui dénoncera l'incendiaire à la gendarmerie.

Voici un article des lois et règlements de 1731: « Celui qui mettra le feu avec préméditation aura sa maison brûlée; si les circonstances sont aggravantes, il sera puni de la peine capitale. » Art. 7.

XXV

LE CHARBONNAGE

Le charbonnage est devenu une calamité pour la Corse. Partout l'industrie est un facteur de richesse; chez nous, elle ruine le pays. Le déboisement devient effrayant; les sources tarissent, les sécheresses sont plus longues et plus fréquentes. C'est le change qui nous vaut cette calamité; on brûle notre charbon à Livourne, Gênes et Barcelone.

On connaît le rôle des forêts; elles arrêtent et fixent les nuages, emmagasinent les pluies, font l'office de régulateurs incomparables, forment des couches de terre végétale et empêchent le ravinement.

Le sinistre d'Ocana ne serait pas arrivé si le maquis n'avait pas été brûlé au-dessus du village. En quelques instants, le ruisseau est devenu un fleuve; trois maisons ont été emportées, trois personnes ont péri et le danger a été manifeste pour tous les habitants de la commune.

Combien de villes de l'antiquité ont été abandonnées par manque d'eau ! Leurs ruines sont encore imposantes et le voyageur attardé sur ces lieux de désolation est saisi d'une immense pitié.

Le charbonnage, les incendies, la coupe des châtaigniers et l'expatriation vont faire un désert de la Corse.

XXVI

LES CHATAIGNIERS

La coupe des châtaigniers s'attaque directement à l'alimentation; la châtaigne nourrit l'homme et la bête; sans elle, la vie est impossible dans l'intérieur de l'île.

Ce sont les châtaigniers qui ont sauvé les populations de la misère durant les luttes pour l'indépendance; malgré les leçons de l'Histoire, certains propriétaires tuent leur poule aux œufs d'or; comme pour punir l'homme ingrat, un fléau dévastateur s'est appesanti sur l'île; la maladie de l'encre s'attaque aux racines et les dessèche rapidement; c'est le coup de grâce.

La farine de châtaigne est aliment sans pareil pour résister aux grands

froids à cause du sucre qu'elle contient. La nature semble avoir prévu les besoins de l'homme; à chaque pays, à chaque climat, ses fruits particuliers.

Supposons que, pour une cause quelconque, les farines du continent ne viennent pas en Corse; qu'arriverait-il? On frémit rien que d'y penser.

Quand le pain de froment sera à 5 fr. le kilo, bon nombre de pauvres gens seront heureux d'avoir du pain de châtaignes.

La destruction de nos châtaigneraies constitue une gaffe monumentale. Il a fallu 40 ans aux pouvoirs publics pour s'en apercevoir; une loi est enfin intervenue; à l'avenir, il faudra faire une demande au préfet pour l'abatage de 20 châtaigniers, chaque arbre abattu devra être remplacé par un plan nouveau, les rejets préservés et le contrevenant puni d'une amende de 50 à 500 francs. (Loi du 6 décembre 1923).

La loi est imparfaite; pourquoi une déclaration pour vingt arbres, si le propriétaire veut en couper 19 sans déclaration?

Cependant, même avec ces imperfections, elle rendra de grands services, pourvu que l'application en soit rigoureuse. L'abatage des châtaigniers ne devrait être permis que pour les vieux arbres ou ceux qui ne sont pas de rapport. Abattre un châtaignier jeune, c'est se priver de son revenu durant vingt ans.

Constatons avec satisfaction que, dans l'au delà des monts, on ne coupe pas ces arbres précieux, et dans d'autres parties de l'île, c'est la nécessité qui en est la cause.

XXVII

LE BANDITISME

Il faut dire, à notre confusion, que l'on s'est toujours tué chez nous.

L'administration génoise divisait les Corses, afin de mieux asseoir sa domination; ce principe: « diviser pour régner », lui était dicté par sa faiblesse; d'où la vendetta, qui n'est, dans le fond, qu'une des formes de la justice: *œil pour œil et dent pour dent*. Mais il y a d'autres cas, qui ne relèvent pas de la vendetta; cas nombreux aussi et de beaucoup moins excusables.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les homicides atteignirent leur apogée: on en compta 2.000 en une année (1). Rossi ajoute: « des *pieve* entières étaient désolées par la vendetta; les terres demeuraient incultes; la misère frappait à chaque porte. »

(1) Rostini.

Sampiero, Gaffori et Paoli se sont employés avec énergie, pour faire régner la paix parmi leurs compatriotes, ils avaient réussi. Après eux, les inimitiés reprirent leur cours; cet état de choses lamentable ne s'améliorera pas durant la Révolution; Napoléon I^{er} résolut d'y mettre un terme; il envoya dans l'île le général Morand, avec les pouvoirs les plus étendus; Morand régna par la terreur; il faisait fusiller un homme par jour, bandit ou non. Puis, vinrent les voltigeurs corses — *i pinzuti* — et la prohibition des armes à feu. Rien n'y fit. Il ne faisait pas bon vivre dans le Sartenais, le Fiumorbo, le Talavo et la Casinca!

Les inimitiés des Peretti et des Carabelli, des Petrignani et des Filippi, vers la même époque, des Colombani et des Achili, des Paoli et des Sanguinetti, ont anéanti ou ruiné des familles entières; de nos jours, Castelli, Santoni, Perfetini, Romanetti et Bartoli ont fait frémir tous les bons Corses; l'assassinat d'une jeune fille de 18 ans, le massacre de Lava, l'enlèvement et le viol d'une Hollandaise, au col de Verde, sont des taches ineffaçables; taches aussi, celles de Guiffaut, Calendini, Mariotti, Chioca et Leonetti, qui ont assassiné l'encaisseur Loudier, pour lui voler 382.000 francs.

A n'en pas douter, l'aphorisme: « le Corse est tout bon ou tout mauvais » n'est pas inventé; c'est une constatation: mais combien sont-ils les bons? — 90 % — Et, pour un nombre infime de brigands, il est souverainement injuste que les honnêtes gens en pâtissent; nul n'est responsable que de sa conduite.

Quand on parle de meurtres ou d'assassinats, c'est Paoli qu'on cite comme réformateur. Suivons-le dans sa méthode de répression: Au lendemain de son élection, un homme tua une femme à Ampugnani; il fut arrêté et fusillé; un de ses parents de Pastoreccia s'est rendu coupable d'homicide: fusillé aussi, malgré l'intervention de tous ses amis de Rostino; un piquet de gendarmes a tué un vagabond; au signalement, on juge que c'est le bandit de Bozio, frère d'Animalongua: « *Bellissimo colpo!* » s'écrie Paoli.

« Dites au capitaine d'armes de Caccia que je lui donne 20 jours pour capturer les bandits de Canavaggia et de Bigorno; passé ce délai, on enquêtera contre lui, pour avoir toléré la présence de ces contumax dans sa commune. »

A Massesi, grand-chancelier: « Je vous envoie le bourreau; frappez, vous ne serez pas désavoué! »

Au colonel Buttafoco: « Vous savez que je ne pardonne pas! Capturez les coupables *per fas et nefas!* »

« Pas un bouc f... qui n'ait ses protecteurs; Faites en sorte de vous empa-

rer d'Agostini de Ficaja, « *per fargli scontar le vecchie et le nuove.* »

C'est Paoli qui créa la terrible junte l'exécution, présidée par un conseiller d'Etat, et accompagnée de 120 fusilliers. Dès son arrivée dans une commune, elle convoquait le podestat, et l'obligeait à donner des renseignements précis sur les criminels de tout acabit; les partisans des Génois, les voleurs et les traîtres; quelquefois, cette junte organisait des levées en masse — *battute*.

Voici un extrait de rapport de Saliceti, commandant de gendarmerie :

« M'étant rendu, conformément à vos ordres, dans la commune de Bastelica, j'eus le regret de voir que mes perquisitions demeuraient sans résultat. Les parents du mort étaient furieux et menaçants, je les calmaï.

« Après avoir attendu deux heures, je fis au père du meurtrier les sommations d'usage de livrer le fugitif à la justice. Sur son refus, je fis miner les quatre coins de la maison B... et donnai l'ordre de faire écarter entièrement les châtaigniers dans un enclos qui était sa propriété; au cinquième arbre, B... fit signe de m'arrêter; le coupable se rendit; il me pria seulement de ne pas le garrotter, ce qui lui fut accordé. »

On peut donc conclure que les moyens employés par Paoli se réduisaient à une justice prompte et impartiale.

Les meurtres, qui se comptaient par centaines, chaque année, tombèrent à trois, dans l'au delà des monts, la *giustizia paolina* avait porté ses fruits.

Pour arriver au même résultat, la réforme du jury est indispensable, car il n'est pas de bouc f... qui ne soit chaudement recommandé à MM. les jurés.

XXVIII

AUTONOMIE

Cette question d'autonomie n'a aucune importance à mes yeux. Le ministre des affaires étrangères fait publier des articles sous cette rubrique: « Vues italiennes sur la Corse »; Mussolini parle de « forêts de baïonnettes », comme Guillaume de poudre sèche et d'épées aiguës; le roi Humbert demande des « amitiés concrètes, non de sentiment »; on ne peut donc s'empêcher d'avouer que la question existe, et qu'elle doit être traitée avec toute l'ampleur désirable.

La conquête de la Corse a été faite dans de mauvaises conditions; mais, depuis 1769, que d'événements se sont succédé qui ont changé la face des choses: La demande de nos représentants, pour que la Corse fit partie intégrante de la

France; les victoires retentissantes de Napoléon I^{er} ont cimenté cette union; Renier la France, c'est renier l'épopée napoléonienne; enfin, Paoli, autonomiste en 1769, ne l'est plus en 1790, témoin sa lettre au député Andrej: « Mieux vaut pour nous, dit-il, l'annexion de la Corse à la France, au même titre que les autres provinces du royaume; qui sait ce que deviendrait notre indépendance? Elle serait sabotée à la première occasion, ou vendue (*sic*), ou bien elle servirait à instaurer un gouvernement tyranique; nous sommes plus sûrs de notre liberté en restant Français. »

La deuxième prise d'armes a eu pour cause la rivalité politique entre Paoli et Saliceti. Paoli n'est ni Anglais, ni Français, ni Italien, mais Corse. Il est revenu à la politique de Sampiero, de Gaffori et de Napoléon, à partir de 1790.

Comment peut-on s'imaginer que la France va abandonner la Corse? Que deviendrait le commerce de Marseille, sans la possession de l'île?

Pénétrons plus profondément dans notre sujet; la campagne est menée habilement; aux membres du clergé, on dit: « La France franc-maçonne vous a réduits à la misère; voyez les prêtres d'Italie; malheureux! ouvrez donc les yeux à la lumière ». Aux mécontents, qui souffrent d'un déni de justice: « C'est l'administration française qui vous vaut cela; vos frères de la péninsule vous ouvrent les bras et vous préférez ceux qui vous méprisent, vous, les Corses de Sampiero! »

Cela ne manque pas de produire une fâcheuse impression sur des natures sensibles, prêtes à la riposte.

Qu'il y ait des mécontents en Corse, cela ne peut se nier; on ne l'ignore pas en Italie. Mécontents de qui? de quelques fonctionnaires venus dans l'île pour favoriser des amis politiques — ou des camarades. Ne sait-on pas que deux inspecteurs primaires et un vice-recteur ont été changés pour avoir baissé les notes sans motifs? Baisser la note, aujourd'hui, c'est l'arrêt dans la carrière, avec toutes ses conséquences; la zizanie entre collègues, le mouchardisme, la colère de l'honnête homme qui ronge son trein. Si les bons Français, si nombreux à Bastia et à Ajaccio, connaissaient la conduite de certains de leurs compatriotes, ils rougiraient de la morue avariée qui nous vient de cette France que nous aimons. N'y aurait-il pas un intérêt patriotique à signaler les graves abus de pouvoir, afin d'en prévenir le retour?...

C'est dans cet ordre d'idées que le *Petit Bastiais* a écrit, le 4 décembre 1928: « Les fonctionnaires de tout ordre qu'on envoyait en Corse étaient généralement excellents triés sur volet; de vrais législateurs, des vrais économistes, de

vrais administrateurs. Beaucoup d'entre eux étaient même des esprits littéraires. Il n'en est plus de même aujourd'hui, à part quelques réserves faites sur d'honorables exceptions, qui confirment la règle, nous ne recevons que les déchets administratifs de la France. »

Le *Petit Bastiais* a oublié de dire que les fonctionnaires continentaux d'autrefois ne faisaient pas de politique.

Le directeur des contributions directes a donné aussi son avis : « Il est indispensable que l'on nomme, dans l'île, des agents doués de sérieuses qualités professionnelles. »

M. Ferrère, ancien vice-recteur de la Corse, est encore plus précis : « Il est rare que les fonctionnaires ne soient de quasi-débutants, bien que l'administration universitaire se présente ici avec un tel caractère de complexité, qu'il paraît logique de n'en charger que des fonctionnaires déjà assagis. Heureusement encore, si, faute de débutants, l'administration supérieure ne se voit obligée d'expédier en Corse quelque fonctionnaire en disgrâce qui, selon l'euphémisme officiel, n'aura pas réussi dans un poste du continent. »

La question des fonctionnaires est plus sérieuse qu'on ne le pense généralement ; nous sommes assez divisés : nous demandons une justice égale pour tous, nous ne sommes pas difficiles !

Tous nos grands hommes ont patronné l'annexion de la Corse à la France ; qui osera ouvrir la bouche quand Sampiero, Paoli, Napoléon ont parlé ? Donc pas d'autonomie ! pas de séparation, pas d'agitation malsaine : la France n'est pas une marâtre pour nous. C'est la nation qui se prête le plus à notre caractère, à notre activité ; nous ne pouvons aller contre nos intérêts ; que ferions-nous de notre autonomie avec notre pauvre budget départemental ? A la rigueur, on pourrait parler d'indépendance avec Sampiero, Paoli ou Napoléon. On ne doit pas ignorer que les Corses n'ont jamais obéi qu'à des personnes de haute marque ; dans les autres cas, ils se sont divisés et battus. L'autonomie pour nous, c'est le triomphe de la politique de clan et, après mille vicissitudes dramatiques, le retour au point de départ, déçu, épuisé, meurtri, avec le spectre de la famine en perspective.

Je terminerai par une anecdote peu connue et qui mérite de l'être :

Après la guerre de 1870, les Corses étaient honnis partout, sauf par les Bonapartistes. Pourtant l'Histoire assure qu'ils s'étaient bien battus ; ils étaient 30.000 ! chiffre qu'aucun département n'avait atteint. On sait aujourd'hui que ce n'est pas Napoléon III qui a voulu la guerre, mais Bismarck, en falsifiant les dépêches d'Ems, pour la rendre inévi-

table ; c'est son premier titre de gloire auprès de ses compatriotes.

Les Corses étaient donc des boucs émissaires en 1870 ; il faut dire à leur honneur qu'ils tinrent tête à l'orage. Des réunions eurent lieu à Paris et en province. L'une d'elles, présidée par le sénateur Galloni d'Istria, fut particulièrement mouvementée.

L'avocat Acquaviva, patriote ardent, demanda la parole : « M. le président, dit-il, puisque les Français ne veulent plus de nous, divorçons ! Reprenons notre ancienne indépendance. »

Comme le président se taisait, Acquaviva répliqua : « Vous n'avez pas répondu à mon interpellation ? »

Cette fois Galloni perdit patience et s'écria : « *Non si rispondi à pazzi !* »

Lettre de Paoli au député Andrei

« *Molto preferisco la connessione della Corsica con le altre province francesi ad una libertà indipendente : o ce ne preverebbero o qualche duno la venderebbe, o se ne farebbe tiranno. Ora si puo dire : quanta volle mi fu offerta la sovranità dell'isola, forzi per tintarmi ! Siamo pui siccuri della nostra libertà in connessione con tutte le altre province : il panno e più largo : ci sono dei canagli che non vorrebbero ripatriare, ma che seguitassi nell'imboccarli. Me l'immaginai ! Dicevano bene i Genovesi che un pane appeso alla lanterna ne attirava quanti ne avessero avuto di bisogno.* » (20 janvier 1790.)

XXIX

MODERNISME

Depuis la signature de la paix, on s'est ému du flot montant des modes extravagantes.

Notre temps, si fertile en inventions de toutes sortes, a vu renaître les mauvais jours du Directoire ; aux Incroyables et aux Merveilleuses ont succédé les snobs, les entravées et les jupes pète en l'air ; les jeunes filles ont coupé leurs beaux cheveux ; elles dansent le tango et le charleston, qu'une honnête personne, n'ayant pas perdu la raison, ne pourra jamais tolérer.

« Le crac du mariage, écrit Mme Delarue, le divorce, le malthusianisme, la banqueroute de la famille sont la perspective des mœurs de ce temps. L'homme ne s'unit plus à une compagne mais à une espèce de petit garçon aux cheveux coupés comme lui, comme lui électeur, bachelier, avocat. Et si, par aventure un ou deux enfants sortaient de

cette association, on se demande à qui reviendrait le soin de les élever ?

« On consentirait à se marier cependant, si c'était une question de sentiment, mais quand on réfléchit que pour élever une famille, il faut commencer par être laborieux et dévoué, cela ne va plus. »

M. Arnotto parle dans le même sens : « Nous vivons dans un siècle où l'attrait du plaisir prime tout : aussi les familles nombreuses se raréfient; il est incontestable qu'un père, qu'une mère doivent renoncer aux petites satisfactions de la vie; mais que peuvent faire les privations des parents aux tourterelles de nos jours ? »

M. Baugé assure que de nombreuses femmes se rasent le cou, les sourcils et sous l'aisselle : il se demande avec perplexité ce qu'elles pourraient se raser encore ? En disant à leurs maris ou à leurs amants que c'est pour leur plaire, elles mentent; c'est aussi faux qu'une déclaration en donane.

Mgr Rodié a été bien inspiré dans ses instructions : ne plus recevoir à l'église celles qui ont les bras nus, un décolleté insolent ou des jupes courtes; ces modes indécentes sont des appels à la lubricité, aux mauvais instincts de la brute.

M. le curé de C... me disait : « Pour peu, ces donzelles viendraient à l'église toutes nues ! »

A l'action du clergé doit se joindre celle de l'enseignement à tous les degrés, surtout une reprise énergique de l'autorité paternelle tombée en quenouille.

« Cette autorité, dit Liselotte, est légitime; elle découle de l'éducation, des soins, des soucis, des privations, des charges de toute nature qu'impose un ménage et qui devraient faire taire les révoltes juvéniles. »

Les romans, la presse sont en partie la cause de cette mentalité spéciale de la femme extra-moderne ; quelquefois on est heureux de lire un article ainsi conçu : « Que doit-on penser de l'émancipation de la jeune fille ? Nombre d'entre elles, dont le caractère s'accommoderait mieux de la modestie et de la réserve de leurs aïeules, se croient obligées, pour plaire aux jeunes gens, de prendre des allures évaporées et une désinvolture masculine; qu'elles ne pensent pas, au moins, qu'un homme intelligent, sincère, soit vraiment attiré par l'éclat factice de ces frivoles poupées; qu'elles croient, plutôt, qu'il voudra, pour épouse et pour mère de ses enfants, celle dont il aura su découvrir et apprécier le charme discret; celle qui méritera son estime et l'estime des autres; c'est cette dernière qu'il choisira. »

A ce propos, voici une histoire authentique :

Feu le président Grassi nous racontait que, dans une soirée où se trouvait un essaim de jeunes filles, on annonça l'arrivée d'un jeune homme du meilleur monde et, de plus, fort riche.

Aussitôt, toutes firent les empressées. Seule Mlle J... ne bougea pas et, jusqu'à la fin de la fête, elle conserva la dignité qui sied si bien à tout le monde, surtout aux jeunes filles.

Une dame, curieuse de connaître l'impression du jeune homme, lui dit : « N'avez-vous pas remarqué quelque chose de ces demoiselles ? — En effet, j'ai remarqué celle-là; elle inspire confiance. »

Et le bon président ajoutait : « Mlle J..., par ses qualités, avait conquis l'estime du jeune homme et devint sa femme.

*Il est un mot sublime :
L'estime
Pour se faire aimer.
N'oser
En chercher d'autre
C'est le bon apôtre
Et qui chemin dévie,
S'oublie.*

XXX

REVUE DE LA PRESSE

Les caractères de l'esprit corse

MM. Arrighi, Bonifacio et Leca ont fait œuvre de patriotes en mettant ce sujet au concours.

L'esprit corse ? Un ensemble de sentiments, d'habitudes, de préjugés, d'honneur, de vaillance, d'amour, formant bloc, constituant son caractère propre, difficile à saisir dans les détails, les différentes émanations.

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, les Corses se sont battus sur mille champs de batailles rangées, des Campi Mirtei au mois de novembre 1918. Quand les guerres nationales ne les occupaient pas, ils se battaient entre eux.

Notre esprit s'est donc trempé dans le sang; d'où son caractère guerrier qui domine toute la scène.

M. Georges Avril trouve l'esprit corse « dans le respect affectueux de la puissance paternelle, l'admirable jalousie de la vertu de la femme, la fidélité de la foi jurée, la reconnaissance d'un bienfait reçu, la passion de la liberté et de l'égalité, l'hommage rendu au mérite et au sentiment de haute dignité humaine. »

M. Battistini : « Dans son ardeur, sa ténacité, son étreinte du réel, sa ten-

sion vers l'idéal, les énergies invaincues de son âme, son esprit vigoureux mourra lentement, mais il mourra ! »

Pour les déracinés peut-être dès la deuxième génération, parce que la Corse ne les nourrit plus de sa sève, mais il ne périra pas dans le cœur de ceux qui vivront dans leur pays d'origine.

Le colonel Peraldi s'exprime ainsi : « Héritier des vertus de Sampiero, de Paoli et de Napoléon, le général Grossetti réalisait le type de la race corse. »

M. Landry : « Si les enfants de la Corse ont prouvé et prouvent chaque jour qu'ils sont capables de briller dans les branches les plus variées de l'activité humaine, il faut convenir que le métier des armes a, pour eux, un attrait tout particulier. »

M. Bonardi s'inscrit en faux. Il jure sur son honneur qu'il n'en est rien : « Qu'on mette en présence, dit-il, deux crétins d'envergure, choisis dans ce qu'il y a de plus ahuris; un des deux sera certainement le vainqueur. »

Evidemment, mais qui aurait pensé à donner le commandement des armées en 1914 à des crétins ? En ce moment, il n'était pas question de crétins, c'est Napoléon qu'on aurait voulu ressusciter. M. Bonardi est un ennemi de la guerre; nous aussi. L'Histoire des peuples est un éternel recommencement : il faut des gendarmes pour protéger les honnêtes gens et des soldats pour défendre la Patrie.

Dans l'étude de M. Bonardi, si attachante malgré la pauvreté de son argumentation, je trouve cependant une pensée digne de lui : « A la réussite des Corses qui posèrent leurs pieds nus sur les continents, on pourra juger de leur valeur et de celle de leurs compatriotes. »

Continuons :

Pierre-Dominique : « Le sens de l'honneur, l'esprit de famille sont très marqués dans l'ancienne Corse, mais ne lui sont pas particuliers; ce qui me frappe le plus, c'est la volonté de puissance toujours exprimée au détriment de la volonté de perfection : le Corse est un dominateur, un chercheur de royaumes. »

M. Guelfi : « L'esprit corse consiste dans la passion de la vérité, dans celle de la justice et de l'exode. »

M. Marcaggi : « Les dominantes de l'esprit corse sont : un individualisme forcené, le culte de la famille, le goût des fonctions publiques et le sentiment de l'honneur. »

André Régis : « L'esprit corse est solitaire; c'est un flot psychologique dans l'océan de notre civilisation; c'est pourquoi le Corse est un archaïsme, un vestige, un phénomène moral. »

M. Nicolai : « Son esprit de justice et de démocratie n'est-il pas éclatant aux yeux de tous ainsi que son esprit d'aventure ? »

M. Santoni : « Les caractères de l'esprit corse sont très incertains; rarement on les trouve réunis dans la même personne d'une manière permanente; mais on peut citer, la race, la famille, la Patrie. »

M. Jean Makis : « L'esprit corse ? Ça n'existe pas. »

Difficile à saisir, en effet, parce qu'il se présente sous mille aspects, subtil, impondérable et s'adaptant à toutes les situations.

M. Susini : « Pour tant de types qui vérifient nos définitions, combien paraissent y échapper ? On peut se demander si les Corses dispersés aux quatre coins du monde sont un peuple homogène et par suite s'ils ont une originalité spéciale, un caractère propre. »

Pour ceux qui vivent loin de leur pays la question peut se poser assurément. C'est la terre qui fait l'homme.

M. Susini continue : « Le Corse est pétri de bon sens, de raison et d'idéal; il veut tout connaître, s'élever et prendre la tête où il est : son orgueil a ses laideurs. »

M. de Zède : « Un orgueil immense paraît être le fond du caractère corse, la source de toutes ses aspirations, le mobile de ses actes. »

M. de Zède aurait pu parler plus d'ambition que d'orgueil, la différence existe, quand on arrive par le mérite. Une ambition légitime ne peut être reprochée à personne.

M. Lucien Briel n'a pas concouru, mais son avis n'est pas à négliger : « Le Corse est souple et intelligent comme l'Italien, circonspect comme un Grec, fier comme l'Espagnol, passionné comme l'Africain, aventureux, brave et mobile comme le Français, etc. »

Mais, en vérité, les réponses faites à l'appel de la *Revue Corse* répondent presque toutes à un son unique : la flatterie. Seul, M. Susini a osé dire que notre esprit a ses laideurs; il a raison.

La manière d'exalter les qualités d'un peuple, sans en montrer les tares, n'est pas la bonne, pour le perfectionner.

Et je terminerai par la note si typique de M. Bonardi : « Aux succès des Corses, qui posèrent leurs pieds nus sur les continents, on pourra juger de la valeur de leur esprit et de celui de leurs compatriotes. »

C'est bien ici qu'il faut chercher les caractéristiques de notre esprit comme une synthèse de l'âme corse.

XXXI

LE CRANE DE SAMPIERO

Le 7 juin 1925, vers 5 heures de relevée, on découvrait, muré dans l'église de Cauro, un crâne humain que l'on supposa immédiatement être celui de Sampiero et, parmi les nombreux assistants, il n'y eut qu'un cri pour l'affirmer.

Ce jour-là, de joyeux carillons annoncèrent la bonne nouvelle; elle se propagea dans l'île comme une traînée de poudre et prit aussitôt les proportions d'un événement historique.

Pourquoi ces manifestations, cette joie patriotique ? Pourquoi ces joyeux carillons ? Pourquoi cette spontanéité ? C'est parce que nos compatriotes savaient, par la tradition locale, que la tête de Sampiero avait été inhumée dans leur église.

Depuis cette date, la presse a émis des opinions contradictoires, la plupart favorables à l'identité, d'autre annonçant une tête de femme.

Une expertise devenait indispensable.

Sommes-nous en présence d'un crâne de vieillard ? Là est toute la question ; elle ne peut être envisagée autrement, car l'affirmative absolue, après des siècles, est impossible.

Et d'abord, on peut poser un principe, que ce crâne ne peut être que celui d'un personnage. Or, à Cauro et dans l'ancienne pieve de Bastelica, il n'y a eu que Sampiero qui a attiré l'attention de ses contemporains. Historiquement parlant, ce crâne est le sien; les vieillards d'Eccica-Suarella et de Cauro en parlaient il y a soixante ans, comme d'une chose certaine.

Depuis, le docteur Costa, médecin principal de l'armée, François Peraldi, Léonard de Saint-Germain, le chanoine Peraldi, etc., ont confirmé la tradition.

Mais pourquoi ce choix de l'église de Cauro plutôt que celle d'Ajaccio et de Bastelica ? Parce que, à Bastelica et à Ajaccio, Sampiero n'avait que des ennemis; parce que c'était à Cauro que l'on avait enseveli ses anciens compagnons d'armes, morts en même temps que lui à Vita-Mala.

Faut-il rappeler encore qu'en janvier 1566, sur la colline de l'Osteria, au pied de laquelle passait l'ancienne route, Sampiero soutint le choc de 3.000 hommes, commandés par Etienne Doria ? Que les morts furent nombreux ; qu'aujourd'hui, au pied de la colline, à gauche de la route nationale, en montant, on trouve encore des ossements humains dans des caveaux primitifs ?

Quoi de plus naturel qu'Alphonse ait donné l'ordre de transporter les restes de son père, là où se trouvaient ses anciens compagnons d'armes ?

Que s'est-il passé chez nous, en fait d'inhumation ?

Clément Paoli a été enseveli dans l'église de Morosaglia; Matra, dans le couvent du Bozio; Gaffori, dans l'église des Capucins à Corte ; l'illustrissima Paoli-Barbaggi dans celle de Biguglia, etc., etc. Ce sont des personnages dont les contemporains ont voulu perpétuer le souvenir; mais ils se sont bien gardés de leur couper la tête ! Il n'y a qu'une tête qui a été coupée dans le combat de Vita-Mala : celle de Sampiero.

Alphonse avait demandé les restes de son malheureux père, le Senat de Gènes les lui avait refusés; la jambe et la tête du héros devaient rester indéfiniment exposées aux portes de la ville d'Ajaccio comme un avertissement salutaire pour ceux qui seraient tentés d'imiter le rebelle, mais au moment des ouvertures de paix, Alphonse put réaliser son vœu de piété filiale par une voie détournée, c'est-à-dire par une grâce spéciale du gouverneur, légalement investi de ce pouvoir; la demande a été faite puisqu'il y a une réponse; autrement la lettre de Georges Doria à l'évêque de Sagona n'aurait pas de sens et constituerait un effet sans cause.

Cette lettre est le pivot sur lequel gravite toute la question du crâne de Sampiero; il convient donc de la citer textuellement :

« *Ho scritto al magnifico commissario che facci levar la testa e gamba del Colonello Sampiero di dove e, e la facci seppellir in chiesa sempre che qualche amico o parente del Signor Alphonso gli en fara riquiesta.* »

La jambe qui aurait tranché la question *ipso facto* n'a pas été retrouvée ; mais c'est la tête qu'il importait de conserver. De toute façon, l'absence de la jambe ne peut infirmer l'identité du crâne.

Je souris quand on me parle d'une tête de femme sans histoire et criblée de blessures historiques, car il y a des blessures à faire valoir et les preuves d'identité apparaissent sous un jour nouveau.

« Il luogotenente dit le rapport d'un témoin oculaire, misse mano alla spada e dette a Sampiero una coltellata sopra la testa che aveva il morione e glielo butto per terra; e gline tiro un'altra nel mostaccio che lo fece mezzo balordire. Vide ancora Battista di Basterga, smontar da cavallo per tagliar la testa à Sampiero e il luogotenente disse « Lascia stare ! » allora Battista, li taglio la gamba con la sua calzetta. Santo di Antonio di

Santa Maria cognato del luogotenente, taglio la testa a Sampiero et gli la rimesse ».

(Communiqué du R. P. Marini, *Bulletin des sciences historiques*, p. 236).

Sampiero était coiffé du morion, casque à bords relevés en guise de nacelle; d'après Giustiniani, il avait la bourguignote, autre casque à bords rabattus sauf devant les yeux et assujetti par une courroie en cuir à la naissance du cou.

Le genre de coiffure n'est pas indifférent: si Sampiero avait eu la bourguignote, la mâchoire aurait pu être préservée et le casque ne serait pas tombé à cause de la courroie. Le premier coup d'épée du lieutenant Michel-Ange d'Ornano, lui fit tomber le morion; il a été donné de droite à gauche, suivant une ligne oblique se rapprochant de la normale. La blessure, très apparente, a entamé l'os pariétal gauche; le second lui fracassa la mâchoire — *il mostaccio*. Or, ce crâne manque précisément de la mâchoire inférieure.

Enfin, voici une preuve plus concluante encore: on sait, par une lettre du gouverneur de la Corse, que la tête de Sampiero a été portée triomphalement au bout d'une pique, le 18 janvier 1567. Sur mon initiative, M. Ottaviani, curé de Cauro, dont la bonne foi n'est pas suspecte, a examiné attentivement la boîte crânienne à l'intérieur, et, en face du trou occipital, il a vu deux encoches se coupant à angle obtus. Ce sont là deux signes révélateurs de la plus haute importance.

Reste la question épineuse: celle du volume du crâne. Il est petit, d'où la conclusion qui se présente naturellement à l'esprit: donc c'est celui d'une femme.

Or, ce crâne mesure 0,52 de tour; combien d'hommes vivants, dans le pays de Sampiero et ailleurs, qui n'ont guère plus de 0,54 ? Voltaire avait une tête minuscule, et cependant, quelle intelligence c'était !

Ce crâne s'est retréci après une dessiccation de 363 ans. Le maréchal d'Ornano, fils de Sampiero, avait un crâne petit.

*
**

Plutarque aurait inscrit Sampiero à côté des grandes figures de l'antiquité; c'était un homme sans faiblesse, n'ayant qu'un amour: la Patrie; qu'un guide: le devoir.

Le génie de la guerre logeait dans ce crâne, que la vie n'anime plus, mais qui est encore une relique d'un prix inestimable. C'est dans ce crâne qu'a germé le plan du monument grandiose élevé à la gloire de la Corse par ses enfants: Sampiero en a posé la première

pierre; Paoli a continué l'œuvre, et Napoléon l'a achevée.

Notre Sampiero est une sorte d'incarnation de l'honneur, mot magique autrefois, un peu vieillot aujourd'hui, mais qui touche encore les âmes sensibles.

Ah ! si par une insouciance criminelle, on arrivait à jeter le trouble dans les consciences honnêtes, à nous priver, à priver la Corse d'un diamant, comme la tête de Sampiero, de cette tête que nos aïeux ont aimée, qui les a conduits à la victoire; j'avoue, que j'en aurais le cœur contristé, et je pense que je ne serais pas le seul à élever les plus vives et les plus énergiques protestations.

XXXII

CONCLUSIONS

Les conclusions à tirer de cette étude peuvent se résumer ainsi :

1° Les anciens habitants de la Corse sont des Ibères, mais les infiltrations, par la voie de Livourne, ont été continues depuis Sénèque; l'élément étranger a été vite absorbé par l'élément indigène, et ne paraît plus dès la 2^e génération.

2° L'ancien nom Cynos ou Kynos est d'origine phénicienne; il signifie corne, cap ou promontoire; Corsica est une altération de Kéros, ou bien cette appellation nous vient des Romains ou des Ibères.

3° La vendetta est un reste de barbarie; on ne peut être à la fois juge et partie dans une affaire. Paoli disait avec raison, qu'il y a plus de grandeur d'âme à pardonner qu'à se venger; ce qui ne l'empêchait pas de punir les criminels sans pitié; d'où ses succès sans précédents.

En l'état actuel des choses, la réforme du jury est devenue indispensable.

4° La politique est une cause de divisions profondes, d'inimitiés, de ruines. Constituer dans chaque commune un troisième parti, afin d'empêcher le dualisme de jouer. Ce troisième parti modérateur, indépendant, patriote, patronnera toujours une liste de conciliation.

5° Instruire la jeunesse; soigner les enfants bien doués, habituer les autres de bonne heure au métier qui fait vivre, en faire des agriculteurs ou des éleveurs, c'est le producteur qui est le maître de la situation; mieux vaut cultiver son champ, sa vigne, ses arbres fruitiers, ou de faire de l'élevage, que d'aspirer à être sergent, garde forestier, gendarme, agent de police, gardien de prison, etc. C'est aussi honorable, plus lucratif, plus indépendant, plus de santé.

6° Boiser l'intérieur de la Corse, en commençant par le Niolo, le Bozio, le Rostino, le Cap; ce reboisement sera une source de revenus pour les communes et les particuliers. Les bergers eux-mêmes y gagneront, car l'arbre et le pâturage sont intimement liés l'un à l'autre; les eaux deviendront plus abondantes, les sècheresses moins longues, moins fréquentes, les hivers moins rigoureux. C'est dans le reboisement qu'est le salut de la Corse; mais ce sera peine et argent perdus, si, avant de commencer l'opération, les pouvoirs publics ne prenaient pas des précautions contre les incendiaires. Autrement, il arrivera, comme à S... : les pins formaient déjà une jeune et magnifique forêt, quand un misérable y mit le feu; tout fut anéanti. Celui qui allume un incendie, au moment où le vent souffle avec violence, en juillet, en août et septembre, mérite la mort.

7° L'expatriation tient à notre tempérament aventureux, au désir d'améliorer sa position; mais si on réfléchissait qu'on peut vivre dans l'aisance, sans quitter son pays, si on connaissait les inconvénients des colonies, on abandonnerait vite l'idée de s'expatrier. Un peu plus de confort dans les habitations retiendra nos compatriotes au foyer paternel, réparé et embelli.

8° La Corse a produit des hommes illustres qui ont fait sa fortune morale.

Nous avons des professeurs et des magistrats éminents; les administrateurs sont représentés par Pietri, ancien préfet du Golo; Ceccaldi, Denis Gavini, Benedetti et Delfini; l'éloquence du barreau, par Campinchi et de Moro-Giafferri; les diplomates, par le comte Charles-André Pozzo-di-Borgo, Benedetti, Patrimonio, Peretti della Rocca; l'armée, par les trois maréchaux d'Ornano et Sebastiani, les généraux Grossetti, Graziani, Maurel; la marine, par le contre-amiral Pugliesi-Conti; les écrivains, par MM. Bonardi, Pierre Dominique, de Bradi, Em. Arène, Omessa, Tozza; les poètes, par Pasqualini, Peretti della Rocca, Giacomoni, les frères Quittet-Vauquelin, Giabbicani, Arrighi, docteur Morucci, commandant Scampucci, Vecchini, Valéry, de l'Académie française; les dialectaux, par Santu Casanova, Maestrali, Antonini, Bonifaccio, Lucciardi, Orsini Ludovic, Vatelapesca; le clergé, par les évêques Natali, Casanelli d'Istria, della Foata, Desanti, les cardinaux Fesch et Bonaparte; les historiens, par Rossi, Ri-

nucci, Giacobbi, de Morati, Girolami, Letteron, Villat, Ambrosi, Marini, Poli, général Colonna, Campi, Ivia Croce, Piccioni; les savants, par Roland Bonaparte; la politique, par deux ministres: Pietri et Landry.

Ne faut-il pas nommer aussi deux hommes courageux, qui méritent la reconnaissance nationale, et dont les services signalés, ne devraient pas tomber dans l'oubli? MM. Chiappe et François Coty. Ce sont eux qui ont sauvé la France de l'anarchie.

Si nous remontons le cours des années, nous trouvons encore Dominique Leca, curé de Guagno; le contre-amiral Casabianca et son fils, Raphaël de Casabianca; trois membres de la famille Abbattucci; Pierre et Joseph-Marie Pietri, préfets de police; le prince Lucien Bonaparte; Louis, roi de Hollande; Jérôme, roi de Westphalie; Joseph, roi d'Espagne; voici l'Empereur! saluez!

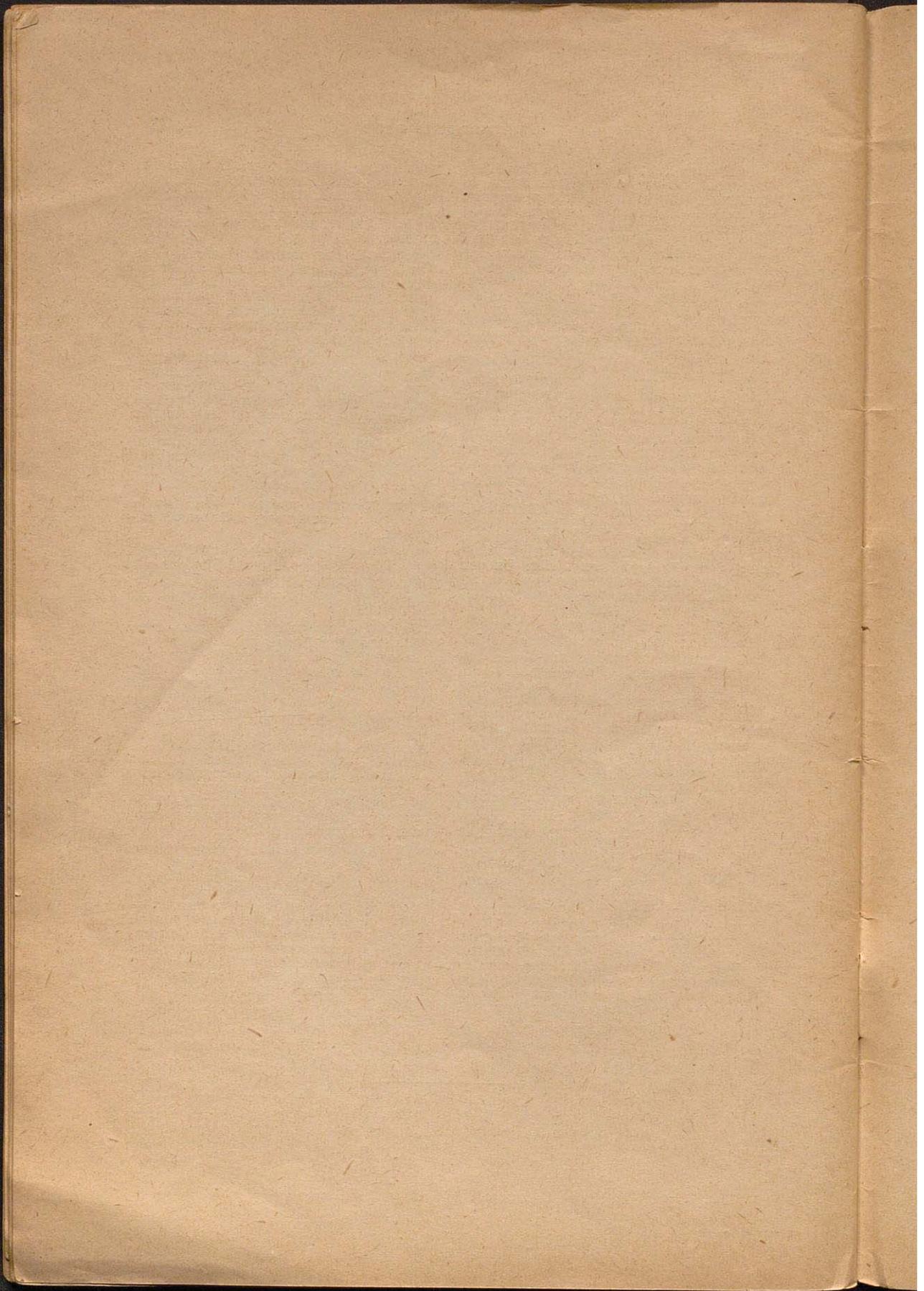
C'est lui qui a avalisé le génie de la race et qui nous a vengés d'ennemis déloyaux.

N'oublions pas Napoléon III. Durant son règne, la France connut la prospérité; ce n'est pas lui qui a voulu la guerre de 1870. Non, ce n'est pas lui! c'est Bismarck.

Tel est le visage de la Corse, avec quelque ombre légère qui n'altère en rien sa sérénité et sa beauté. Tous les peuples ont eu leur ivraie. Les atrocités des guerres de religion, les boucheries de 1793, les traitres de toutes les époques n'ont pas changé la noble physiologie de la France.

Ajoutons à ces hommes éminents, orgueil de notre Cynros bien-aimée, nos agriculteurs laborieux, nos commerçants et industriels honnêtes, plus une armée de fonctionnaires, serviteurs zélés de la Patrie; sans eux, l'administration française « craquerait » partout.

Voilà ce que nos jeunes gens doivent savoir; au désir de s'instruire, d'aller toujours plus loin, à leur honnêteté, à leur travail, à leur courage, on reconnaîtra sûrement s'ils ont conservé les vertus ancestrales; grâce à des recommandations d'outre-tombe, grâce au mérite qui « ouvre toutes les portes », leur avenir est assuré. Pour quelques-uns, ce sera un avenir tel qu'il charmera leurs familles et tous, nous battons des mains.



APPENDICE

Expertise du crâne de Sampiero

Après la publication de notre article sur le crâne de Sampiero, nous avons sollicité le concours de MM. Rivét et Lester du Muséum. Tous deux se sont mis à notre disposition avec un empressement qui nous a touché. Suivant leurs indications, je leur ai fait parvenir quatre agrandissements représentant le crâne de Sampiero, sous des aspects différents. Ensuite, nous avons ouvert une souscription en vue des dépenses possibles d'expertise. Ce n'étaient que des adhésions bien entendu, en attendant la formation d'un Comité chargé de centraliser les sommes souscrites. Malgré l'avis de ne pas envoyer d'argent, MM. le duc Pozzo di Borgo et D... (anonyme), ont voulu nous témoigner leur confiance. J'ai reçu 200 francs du premier et 40 francs de l'autre, somme qui a été ainsi employée : 106 francs pour quatre agrandissements, grandeur naturelle, le reste en imprimés et correspondances, le reliquat, a été retourné à M. D... en un mandat poste n° 172.

Notre tâche est terminée en même temps que nos recherches. Si je disposais dudit crâne, j'aurais suivi le conseil de M. Lester : une relique de ce genre vaut la peine qu'on se dérange, surtout quand on ne manque pas de fonds et que l'expertise sera faite gratuitement.

Qui a donc pu empêcher la formation du Comité à Cauro ? Est-ce la politique ?... Quoi qu'il en soit, ce crâne a un droit que tout honnête homme ne peut lui contester : celui d'être réintégré dans la niche où nos pères l'ont placé et c'est une profanation que de le laisser sans sépulture depuis cinq ans !

Il y a cependant des hommes de cœur dans l'ancienne piave de Sampiero ?...

Expertise de M. LESTER

« Les photographies qui nous sont données comme base d'expertise sont des agrandissements assez flous, ne permettant pas de distinguer nettement les détails de la structure du crâne. En ce qui concerne l'âge du crâne, on ne peut conclure avec certitude : la synostose des sutures paraît assez avancée, mais elle est loin d'être complète; on distingue, en particulier, très bien les sutures sagittale et coronale; l'usure des bords alvéolaires et leur affaissement provoqué par la chute des dents, n'est pas sensible ici et la résorption alvéolaire au niveau de la première molaire supérieure droite qui est visible sur la norme basilaire n'est pas un indice suffisant. Enfin, il est impossible de juger sur une simple photographie du degré d'amincissement des os; en particulier, on ne voit pas bien, s'il existe ce bossellement si caractéristique qui affecte la surface du crâne des vieillards.

« Les éléments de détermination du sexe sont également peu perceptibles sur les épreuves que nous avons sous les yeux. En dehors de l'aspect général du crâne qui est plutôt masculin, seules les apophyses mastoïdes sont bien visibles et d'apparence masculine; on voit mal les saillies, des arcades sourcillères; les crêtes et empreintes musculaires sont estompées et enfin la vue de profil ne permet pas

de juger de la force des arcades zygomatiques, l'arcade manquant précisément du côté représenté — côté droit —

Quant aux blessures, elles ne sont nullement visibles.

« En résumé l'étude des photographies ne nous permet pas d'aboutir qu'à de très vagues présomptions. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il n'est pas impossible que ce crâne soit celui d'un homme et d'un homme âgé; ce qui ne fait pas avancer la question.

« Il serait indispensable pour acquérir, sinon une certitude, du moins une grande probabilité basée sur des faits d'avoir en main le crâne dit de Sampiero et cela dans un milieu où l'on aurait à sa disposition des pièces de comparaison nécessaires à son étude, au Muséum, par exemple.

« Il serait, possible, alors, à notre avis, de dire de façon certaine, si l'on se trouve en présence d'un crâne de vieillard, de façon peut-être moins certaine, s'il s'agit d'un crâne masculin, enfin d'examiner la nature des lésions qu'il présente. »

Paris, le 11 janvier 1930.

P. LESTER.

*Sous-directeur du laboratoire
d'Anthropologie du Muséum*

*
**

Dans la savante expertise qui précède, on a remarqué, sans doute, que rien n'infirme les données de l'histoire : 1° L'aspect général du crâne est plutôt masculin; 2° C'est celui d'un homme âgé; 3° Les apophyses mastoïdes sont bien visibles et d'apparence masculine ainsi que la résorption alvéolaire sous la norme basilaire.

Pour nous, c'est bien le crâne de Sampiero et ne peut être que le sien : nous en avons donné les raisons.

Nous profitons de l'occasion pour remercier cordialement tous ceux qui nous ont envoyé leurs adhésions et en particulier MM. le duc Pozzo-di-Borgo, D... (anonyme), Lester et Rivet, du Muséum; Shérard, écrivain anglais; Commandant Franceschi, et Scipioni de Viscovato; Salini, maire de Tolla; Paul Muselli, docteur en droit; Paul Fumaroli, industriel; Jean Fumaroli, rentier, et Jean-Dominique Fumaroli, docteur en médecine.

Loreto-de-Casinca, le 17 août 1930.

D. FUMAROLI.



